

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

*The College*

# Journal du Cultivateur



## PROCÉDÉS DU BUREAU D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

VOL. II., No. 3, MONTRÉAL, JUILLET, 1854.

FRANC DE PORT.

PRIX 2s. PAR ANNEE, PAYABLE D'AVANCE.

### Journal du Cultivateur.

Nous publions un supplément au présent numéro, afin de pouvoir donner à nos lecteurs la 2e partie de la Liste des Prix de l'Exposition Provinciale. Nous avons le plaisir d'apprendre que jusqu'à présent les arrangements se sont faits à Québec, de la manière la plus satisfaisante; et l'on s'attend avec confiance que l'Exposition sera, à tous égards, digne de la Province.

Il y a eu en Angleterre une faible baisse dans les prix du blé et de la farine, qui, comme de raison, s'est fait sentir de ce côté-ci de l'Atlantique. Ces fluctuations périodiques nous ont pourtant paru n'avoir que peu d'importance, en ce qu'elles ne proviennent que de causes spéculatives, dont la portée principale est l'avantage des commercants.

Le plus haut prix pour le meilleur blé est coté, le 12 juin, qui est la date des derniers avis reçus ici, à 89s. Le prix moyen pour les six dernières semaines, a été 79s 2d, contre 44s 1d, l'année passée.

Le plus haut prix moyen, dans les temps modernes, a été de 113s, et c'est celui de l'année 1800. La misère fut extrême alors parmi les pauvres, en conséquence de la cherté des vivres. Mais il faut observer que ce prix était demandé et donné en une monnaie courante dépréciée, car alors, le billet d'une livre de la banque d'Angleterre ayant été rendu offre légale ne valait que quinze schelins. Il faut donc déduire vingt-cinq pour cent de la somme en gros, laissant un peu moins de 85s. Une autre cause doit aussi être prise en considération: c'est

qu'alors les moyennes n'étaient prises que sur ce qui était livré à Londres. Ces grains et farines sont notoirement de la première qualité, les environs de Londres produisant le meilleur froment de tout le royaume, et il serait inutile aux comtés éloignés d'en envoyer aux marchés de Londres, s'il n'était pas de la plus belle qualité. Sir Robert Peel obtint que les prix moyens seraient pris de manière à inclure la totalité des marchés provinciaux; et il fut supputé que ce changement mettrait les moyennes à cinq schelins par *quarter* au-dessous des anciennes de Londres, qui, depuis plus d'un siècle, avaient réglé les droits. Avec cette deduction de plus, on verra que les prix de l'année de famine 1800, dans laquelle il y eut, pour différentes causes, des importations de pays étrangers, ont très peu excédé ceux de l'année 1854, durant laquelle il y a eu d'immenses importations de toutes les parties du monde. Cependant, la souffrance a été plus grande en 1800, les taux des gages ayant été si élevés, cette année, qu'il ne paraît pas y avoir de misère du tout, si ce n'est celle où se mettent certains ouvriers en refusant de travailler.

C'est un sujet qui n'intéresse pas beaucoup les habitans du Bas-Canada, excepté ceux, en petit nombre, qui tiennent des quantités considérables de ces choses, dans les villes, et qui ont accès aux meilleurs renseignements. Nos produits en farines ne passent certainement pas nos besoins, et il y en a qui pensent qu'ils ne leur suffisent pas. Ce n'est donc que quant à la quantité limitée que nous en importons, que le pays peut s'intéresser au sujet.

Le présent printemps, succédant à un hiver tardif à commencer, il est vrai, mais néanmoins long et rude, n'a pas été, au total, très favorable. La température a été en général, peu élevée et très variable. Dans quelques parties de cette province étendue, on se plaint du manque de pluie, et à vrai dire, il n'en est tombé nulle part qu'en petite quantité. Dans quelques paroisses aussi, apprenous-nous, on se plaint de gelées de nuit sévères et préjudiciables. Il est à regretter que les Sociétés d'Agriculture, ou leurs membres en particulier, ne nous fassent pas tenir, de temps à autre, des renseignements sur un sujet qui doit les intéresser si fort. Ce n'est que par une base étendue d'opérations qu'on peut parvenir à connaître la vérité. Pour la même raison, ce serait pour nous un sujet de satisfaction, comme ce devrait être pour eux un sujet d'intérêt, s'ils nous fournissaient périodiquement des renseignements sur l'état, le progrès et le résultat des différentes récoltes. A présent, tout ce que nous pouvons affirmer avec confiance, c'est que les prairies, dans ces environs, ont une très belle apparence, et que la culture des jardins a bien réussi.

Télesphore Chagnon, Ecr., fils de Godefroy Chagnon, Ecr., de l'Assomption, a été nommé Assistant-Secrétaire du Bureau d'Agriculture pour le Bas-Canada.

Nous transcrivons aujourd'hui de l'*Agricultural Journal* du Haut-Canada, un écrit très intéressant sur le projet d'offrir des prix pour les produits de l'horticulture.

Nous pensons comme le révérend M.

Bell, qu'il ne devrait pas y avoir *demimum* pour la grandeur d'un jardin, ou du moins que cette grandeur ne devrait pas être considérable; mais nous pensons qu'il devrait y avoir un *maximum*, afin que le jardin n'empiétât pas trop sur la ferme.

Le Canada, et particulièrement le Bas-Canada est, à l'exception de quelques particuliers opulents, qui ne cultivent pas par les motifs qui peuvent animer le fermier, dans un état misérablement ariéré, quant à ce qui regarde le jardinage. Le peu de jardins qu'il y a sont également mal complantés et mal cultivés. Nous sommes porté à attribuer la chose, en grande partie, à la facilité avec laquelle les plus pauvres mêmes peuvent acquérir de grands espaces de terre, et à ce que la charrue est préférée à la bêche. Partout où le jardinage a prospéré, et où le paysan s'est enorgueilli de la propreté et de la fécondité de son petit enclos, ou jardin potager, la terre est chère, et la rente annuelle d'une pièce quelconque est plus considérable que ce qu'on paie ici pour une pièce de la même grandeur, excepté dans le voisinage immédiat de ce que nous regardons dans ce pays comme de grandes villes. La chose étant de valeur, et dans plusieurs situations, difficile à acquérir, on y donne plus de soins.

Nous ne pouvons donc pas penser que le jardinage puisse jamais devenir aussi profitable qu'une bonne agriculture, excepté là où, étant à la portée des marchés, il peut être pratiqué sur une assez grande échelle. Mais nous sommes parfaitement d'accord avec M. Bell, quant à ses influences domestiques et civilisatrices.

Il y a pourtant une difficulté que M. Bell ne prévoit pas, et c'est de savoir à quelle époque de l'année les prix seront distribués. Nous entendons beaucoup parler de rotations de récoltes; mais un champ ne produit qu'une récolte dans l'année. L'essence d'une bonne horticulture est de produire une succession de récoltes: par exemple, un morceau produisant une espèce de végétaux pourra en produire une autre espèce, l'année suivante. Mais, perdant de vue cette difficulté, et supposant que chaque jardin ne produit qu'une récolte en une saison, nous dirons quelle devrait être cette récolte. Il y a des récoltes de printemps, des récoltes d'été et des récoltes d'automne, et avec un bon système, une succession de récoltes intermédiaires durant toute la chaude saison

Avoir perpétuellement l'œil à toutes est, nous craignons, une chose impraticable; et néanmoins, sans cela, il n'est pas possible de rendre justice aux talens, aux mérites, dirons-nous, d'un jardinier, ou d'un horticulteur.

PRIX POUR FERMES ET JARDINS DANS LE COMTÉ DE RUSSELL.

Nous avons reçu les communications suivantes de C. P. Treadwell, Ecr., Président de l'Association Agricole Provinciale, au sujet des prix pour les Fermes et les Jardins, les mieux cultivés dans le comté de Russell. Le Bureau d'Agriculture a énoncé, à son assemblée récente, qu'il approuvait le plan, et il est bien à désirer qu'un mouvement semblable ait lieu, de la part de Sociétés d'Agriculture, ou de particuliers influents et patriotes dans chacun de nos comtés habités. L'encouragement à la culture des différentes espèces de récoltes de jardin n'est pas de peu d'importance, car cette culture, en y joignant celle des fleurs, tendrait à améliorer le goût et à augmenter le bien-être d'un grand nombre de familles. Nous espérons que le projet étant louable et faisant honneur à son auteur, il ne sera pas perdu de vue, dans d'autres quartiers, mais que plusieurs seront induits par la force de cet exemple, à "aller et faire de même."

M. Treadwell propose de donner la somme de £25 pour cette fin, savoir, £5 à chacune des quatre Sociétés de township du comté, pour la ferme la mieux cultivée dans chaque localité, et pareillement £5 pour le jardin le mieux conduit dans la juridiction de chacune des quatre Sociétés. Comme le grand objet de ces prix est l'encouragement des fermiers et de leurs familles dans la pratique de ces arts importants dont dépendent essentiellement l'existence et le bonheur des nations, nous exprimons de nouveau nos meilleurs souhaits pour le succès du principe dans cet emploi particulier.—*Papier de Toronto.*

L'ORIGINAL, 13 Avril, 1854.

CHER MONSIEUR,—J'ai beaucoup de plaisir à inclure pour insertion dans *l'Agriculturist*, une lettre reçue récemment du Rév. Andrew Bell, jardinier théorique et pratique, à qui j'avais fait savoir que j'offrais des prix pour fermes et jardins dans notre comté. Son opinion doit être adoptée préférablement à la mienne, car je ne prétends pas au savoir théorique ou pratique; mais je me sens le désir ardent d'avancer cette branche de l'économie domestique dans toutes les parties de la province, et particulièrement dans notre comté.

Je suis, cher monsieur,  
Votre très obéissant serviteur,  
C. P. TREADWELL.

Geo. Buckland, écr.,  
etc., etc.,  
Toronto.

L'ORIGINAL, 13 Avril, 1854.

CHER M. TREADWELL,—Lorsque vous êtes venu me voir, aujourd'hui, vous m'avez

parlé de la proposition qui avait été faite d'offrir des prix pour les meilleurs jardins dans les townships ou les comtés, et vous m'avez témoigné le désir que je vous donnasse quelques suggestions par écrit, quant aux conditions auxquelles ces prix devraient être accordés. Ayant l'esprit occupé et embarrassé de quelques autres affaires, je ne puis réellement donner au sujet toute la considération que je désirerais. Je tâcherai néanmoins de coucher sur le papier deux ou trois suggestions.

Je pense que la quantité de terre que vous proposez comme *minimum* pour obtenir un prix, étant de près d'un demi-acre, est de beaucoup trop considérable. Il y a peu de familles, dans le pays entier, même parmi les riches, qui aient cette quantité de terre clôturée et cultivée comme jardin; et de plus, il n'y a pas de famille qui pût soigner cette quantité de terre convenablement, ou lui donner la haute culture que demande un jardin, excepté parmi les gens riches, qui peuvent employer des jardiniers de profession, et si je vous comprends bien, ce n'est pas là exactement la classe que vous désirez encourager et induire à cultiver des jardins. Je crois qu'environ la cinquième partie d'un acre, deux chaînes carrées, suffirait, et de plus, je pense que la chose devrait être laissée indéfinie: elle pourrait être sans inconvénient comprise sous le titre qui va être mentionné.

Si je ne me trompe pas, vous parlez aussi de la plus grande variété de récoltes comme une autre condition. J'ai de la peine à croire que cela répondit à l'objet en vue; il pourrait n'être pas difficile de se procurer une telle variété de semences et de racines, afin qu'un jardin offrît le déploiement le plus étonnant sous ce rapport: *un peu* de ceci et *un peu* de cela, jusqu'à la quantité de cent variétés ou davantage; mais je craindrais que le bien-être d'une famille ne fût pas beaucoup avancé par là. La grande chose à laquelle il faudrait viser, suivant moi, serait d'encourager chacune des familles du pays à cultiver un jardin, d'une étendue de nature à ce qu'il pût être cultivé par *elles-mêmes*, ou avec aussi peu de travail payé que possible, et simplement pour les opérations les plus grossières et les plus fatigantes, un jardin *utile* et de *bon goût*, un jardin qui donnerait et du *profit* et du *plaisir* à une famille, au lieu d'être une chose d'une ostentation dispendieuse et inutile. Pour en venir à l'idée que j'ai de la chose, le jardin devrait contenir *telles espèces de végétaux, en telle quantité, en telle variété* et d'une telle *excellence* et *perfection*, et cela accompagné d'un *tel goût* dans sa disposition et son ornement, au moyen de fleurs, que non-seulement il pût contribuer au *maintien d'une famille*, mais que, tout considéré, il pût, dans l'opinion des experts, hommes sensés et discrets, fortifier la santé, et procurer le bien-être, le contentement, la jouissance et le plaisir d'une famille, tout le long de l'année.

Une autre raison pour adjuger les prix

pourrait être l'excellence supérieure des produits du jardin, de quelque sorte qu'ils fussent, grands, sains, croissants, etc., comme indiquant la meilleure culture, et donnant la promesse d'une plus grande quantité de produits dans le moindre espace de terre.

D'autres raisons seraient, le soin à donner au jardin; l'ordre et la propreté dans lesquels il est tenu, son exemption entière d'herbes nuisibles, etc.

Et pour parler de la dernière, qui n'est pas moindre, le goût déployé dans la disposition du jardin, l'arrangement des récoltes, et l'ornement au moyen de fleurs. Pour amener le tout à un même point, je conseillerais de laisser de côté la question de l'étendue du jardin: elle pourrait être convenablement, à ce que je pense, incluse dans les "toutes choses considérées," qui doivent encore être laissées à la discrétion des experts.

Le prix pourrait être adjugé au jardin qui 1o. contiendrait *telles espèces de végétaux, en telle quantité et en telle variété, et d'une telle excellence*, quelles contribueraient le plus au *maintien, à la santé, au bien-être, aux jouissances et au plaisir* d'une famille, tout le *long de l'année*; et qui, 2o. contiendrait *les meilleures récoltes de leur espèce*; et 3o. montrerait la plus grande exemption d'herbes nuisibles, le plus grand soin et la plus grande propreté, et 4o. déployerait la plus grande somme de *bon goût* dans la disposition et l'ornement, au moyen de fleurs.

Je maintiens que la culture d'un goût pur, raffiné et élevé dans une famille, par la décoration florale de son jardin faite par elle-même, et étudiée et surveillée par elle, est un élément qu'on ne doit pas regarder comme le moindre dans l'utilité du jardin.

Et maintenant, ayant fait les suggestions qui me sont venues à l'esprit, au moment, à l'égard de ce qui doit constituer le meilleur jardin, auquel il doit être adjugé un prix, je ferai une autre suggestion, qui est qu'il faut quelque chose de plus que d'offrir un prix chétif de quelques piastres pour le meilleur jardin, pour induire un nombre de gens à cultiver des jardins capables de contribuer essentiellement à la santé, au bien-être, etc., de leurs familles. Il faut faire disparaître leur ignorance et leurs préjugés à l'égard de l'utilité d'un jardin, et du temps, du travail et de la dépense nécessaires. Ils doivent, en un mot être instruits de la manière dont la chose doit se faire, et se faire avec le plus de profit.

Offrez leur un bon prix, un prix aussi considérable que ceux qui ont été offerts pour d'autres essais, pour un bon essai sur le jardinage. Je n'entens pas une chose purement mécanique, telle que celles qu'on imprime dans des gazettes ou des almanachs, pour donner un avis quant à la largeur des sillons, et à l'époque convenable pour semer, etc.; mais une chose plus profonde et plus philosophique, montrant en quoi consiste un

bon jardin, et comment il peut être formé, son étendue, et quelle doit être sa position, l'espèce de sol, sa profondeur, et comment il doit être égoutté, enclos, disposé, arrangé, engraisé et cultivé; les différentes espèces de récoltes, la quantité et la proportion de chacune, la rotation ou l'assolement; et dans ces

jours de science, il devrait y avoir une tenture de la chimie agricole, de l'art de faire que les éléments du sol répondent aux besoins de la récolte. Si un tel essai était là où je crois qu'il devrait être, il serait dans presque tout ce qu'il contiendrait aussi applicable à l'agriculture sur une grande échelle, pratiquée par le fermier, qu'à l'agriculture pratiquée sur une petite échelle par le jardinier.

Votre, etc.,

ANDREW BELL.

A. C. P. Treadwell, écr.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Nous publions, dans le présent numéro, plusieurs rapports, ou comptes-rendus de différentes Sociétés d'Agriculture, dont nous avons été favorisé. Ces comptes-rendus sont généralement très satisfaisants. La loi paraît bien fonctionner généralement, quoique l'espérance y ait suggéré, comme dans d'autres, quelques améliorations. On trouvera ces suggestions dans les rapports.

COMITÉ DE VERCHÈRES, No. 2.—Le Comité de la Société félicite les membres de ce qu'ils ont surmonté les difficultés dont la nouveauté et la complication de la loi les avaient embarrassés d'abord. Le Comité a distribué un nombre d'exemplaires du *Journal du Cultivateur* parmi les Ecoles de chaque paroisse, et à chaque souscripteur une portion de graine de trèfle et d'autres semences d'une qualité supérieure. Les résultats ont été très satisfaisants. La culture des récoltes de racines s'est étendue, et les races d'animaux ont été beaucoup améliorées. L'exposition a été très satisfaisante, tant par rapport aux articles exposés qu'au nombre des personnes présentes. Le Comité exprime la persuasion où il est de la nécessité de l'éducation, et sa reconnaissance pour l'augmentation de l'octroi et la nomination du ministre de l'Agriculture. Il complimente Lord Elgin, et l'hon. A. N. Morin, l'hon. James Leslie, et G. E. Cartier, écr., M. P. P. Il recommande l'établissement, dans les Ecoles, d'un cours élé-

mentaire d'agriculture. Il pense que le plan suivi dans le Journal de donner une histoire condensée de l'agriculture du mois est préférable à de simples renvois à des livres qu'il n'est pas toujours possible de se procurer. Il recommande l'établissement de Fermes-modèles, et que le partage de l'octroi aux différentes Sociétés d'Agriculture du même Comté soit proportionné au nombre des agriculteurs, et non à toutes les classes indistinctement. Il pense que sous le présent système, la présence d'un village commercial populeux soustrait une part injuste de l'octroi aux autres parties du Comté, habitées presque exclusivement par des cultivateurs. Il pense qu'il devrait y avoir une loi pour la protection du bois debout, qui est exposé à des incendies destructeurs par la négligence des chasseurs. Il exprime sa reconnaissance envers le Major Campbell, pour l'offre généreuse d'un prix pour le meilleur traité sur l'agriculture. Il observe que la chose n'avait pas encore eu lieu, et il espère que son exemple sera suivi par d'autres.

COMTÉ DE QUÉBEC.—Nous sommes obligé d'abrégé beaucoup ce rapport, mais nous croyons que nous n'avons retranché que ce qui est d'un intérêt purement local.

SOCIÉTÉ DU COMTÉ DE MONTRÉAL.—Nous avons donné la totalité de ce rapport dans le Journal de Mars dernier; ce qu'il y a d'ajouté ne consiste qu'en quelques lignes, contenant une description plus complète du mode de rotation de récoltes suivi par M. Lecour, que nous transcrivons ici:

"Dans la vue d'encourager les cultivateurs Canadiens d'origine française, à adopter un système de rotation, les Directeurs prennent la liberté de soumettre l'expérience d'un cultivateur de cette origine, M. J.-Bte. Lecour, résidant à St. Laurent, le plus heureux concurrent pour les récoltes, cette année. Il dit: "Ma terre est située à la Côte de Vertu, dans la paroisse de St. Laurent, et contient environ cent quatre-vingts arpens. J'ai eu cette année, environ un tiers de ma terre arable en récoltes de grains, un sixième en récoltes de racines, un peu plus d'un sixième en foin, et un peu moins d'un tiers en pacage. J'ai obtenu les prix suivants, savoir: pour Patates, le 3e prix; Betteraves Champêtres, le 1er prix; Blé-d'Inde, le 3e prix; et le 2e pour la prairie la mieux soignée. Le sol de ma Ferme est une terre végétale gris-noirâtre, sur un sous-sol passablement

divisé. Je n'ai pas d'égoûts couverts, mais de surface; je prépare ma terre à la manière ordinaire, en me servant d'une charrue Anglaise; la récolte qui a précédé les Patates et le Blé-d'Inde était de l'Avoine sur un friche qui avait servi de pacage. L'engrais employé pour les Patates et le Blé-d'Inde n'a été pris dans la basse-cour: la quantité en a été de dix-sept tonneaux, ou charges de cheval, par arpent, mises sur le chaume, et retournées par un léger labour, dans le mois d'Octobre, avec sept ou huit autres tonneaux de fumier par arpent pour le Blé-n'Inde, semé le printemps, en sillons à trois pieds l'un de l'autre. Les Patates furent semées en sillons éloignés de trente pouces, les semences à dix pouces de distance dans le rang. Les Betteraves Champêtres furent semées sur une pièce d'ancienne et riche terre à prairie sans engrais, en sillons éloignés de trente pouces l'un de l'autre, les semences à douze pouces de distance dans le rang; le rechaussage ou binage de ces récoltes a été fait à la charrue et à la herse.

Mon nouveau semis d'herbe est sur une terre qui a porté récolte, l'année derrière, et qui a été ensemencée de Blé et d'Orge, cette année. Toute la semence employée a été recueillie sur la ferme, excepté celle des Betteraves Champêtres (*mongel wurtzel*), qui a été achetée à Montréal. C'était celle de la rouge longue, qui a été semée dans la première semaine de Mai. Le Blé-d'Inde, jaune du Canada, a été semé le 20 Mai; les Patates, rouges communes, ont été semées le 10 Juin. M. Lecour remarque qu'il a suivi le système posé dans une brochure distribuée par le Gouverneur-Général, et que les avis qui y sont contenus lui ont été de beaucoup de service et d'un grand avantage, et il pense qu'il en serait de même pour ceux qui les suivraient."

#### RAPPORT DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE QUÉBEC, NO. 1.

Le Bureau des Directeurs a vu avec regret que les agriculteurs pratiques du Comté ont pris très peu d'intérêt aux procédés de la Société, et ont très généralement refusé d'en devenir membres; et sentant que le bon-vouloir et l'appui des cultivateurs pratiques doivent être assurés plus généralement à la Société pour qu'il résulte beaucoup de bien de ses labours, il s'est efforcé d'intéresser les cultivateurs à la chose, et d'augmenter le nombre des membres parmi cette classe de souscripteurs.

Les membres de votre Bureau se sont adressés aux cultivateurs des différentes paroisses du Comté, leur représentant que le seul objet de la Corporation était leur bien, et qu'en persistant à ne pas devenir membres de la Société, ils refusaient d'accepter le don libéral fait par le pays pour leur avantage. Le Bureau a adressé des circulaires aux Curés des différentes paroisses, priant ces messieurs d'user de leur influence auprès de leurs paroissiens, dans les cantons ruraux, pour induire les cultivateurs à prendre plus d'intérêt aux procédés de la Société. Et finalement, pour répondre à certaines objections des cultivateurs travaillant de leurs mains, et pour offrir plus d'encouragement à cette classe généralement, à se joindre à la Société, et à concourir pour ses prix, le Bureau a adopté une Résolution en vertu de laquelle tous les souscripteurs sont admis à concourir pour les diplômes de la Société; mais excluant les messieurs possédant des terres, du droit de concourir pour des prix pécuniaires, qui ont été réservés entièrement aux agriculteurs pratiques et travaillant de leurs mains. Il y a dans le Comté un grand nombre de messieurs entreprenants, qui cultivent ou font cultiver la terre, et qui ont déboursé beaucoup d'argent pour introduire des animaux de race pure, et les perfectionner en modernes en agriculture; et peut-être qu'on peut trouver sur quelques-unes des fermes appartenant à ces messieurs d'aussi beaux troupeaux et une aussi bonne culture que dans une partie quelconque du Canada. De cette manière, les cultivateurs du Comté ont tiré un grand avantage du zèle et de l'énergie de voisins plus riches et plus entreprenants, mais comme toute rose a ses épines, ces animaux de race pure et favorite et cette culture perfectionnée ont, comme de raison, emporté la plupart des prix, et les simples cultivateurs ont été en conséquence découragés et détournés de devenir membres de la Société et de concourir pour ses prix.

Le Bureau a la satisfaction de penser que ses efforts pour étendre les bienfaits de la Société et pour obtenir l'appui des cultivateurs pratiques, ont été accompagnés de quelque succès.

La Société a été jusqu'à présent soutenue par des hommes qui n'étaient pas cultivateurs, par des individus demeurant dans la ville, et non par des fermiers. Les citoyens ont souscrit libéralement, et la So-

ciété n'a jamais manqué de fonds. La première année de la série, 1848, il n'y avait que 30 membres cultivateurs, contre 110 autres, et à présent, la Société ne compte que 44 fermiers contre 122 membres, marchands, gens de profession, et autres, amis de l'agriculture.

L'Exposition d'Automne a eu lieu, à l'époque accoutumée; mais l'Exposition Provinciale, tenue à Montréal, a nuï à la montre, attendu que presque tous les animaux de choix du Comté avaient été envoyés à Montréal.

Votre Bureau juge à propos de dire que c'avait été la coutume de la Société de donner des prix pour légumes, grains, etc., à ses Expositions d'Automne, mais votre Bureau est d'opinion que cette méthode n'était pas convenable, en autant que la quantité produite n'était pas connue, non plus que le mode de culture; et il était venu à la connaissance du Bureau, que des individus plus empressés à attraper des prix qu'à avancer les vues légitimes de la Société, avaient eu recours à de vils moyens pour tromper la Société, en mélangeant le grain, et lui faire croire que des récoltes de jardins étaient des récoltes de fermes, etc.; pour lesquelles raisons et autres encore, le Bureau a considéré le concours le plus franc, et a jugé que les vrais intérêts de la Société demandaient qu'il y eût un concours pour les récoltes sur pied.

Le Secrétaire du Bureau d'Agriculture a adressé l'importante communication qui suit à M. Trudelle, Secrétaire de la Société, portant, Que conformément à la pratique qui a lieu dans le Haut-Canada, le Secrétaire ait instruction de prier les Sociétés d'Agriculture pour le Comté de Québec, de joindre leurs fonds pour l'année suivante à ceux de l'Exposition d'Agriculture Provinciale, qui doit être tenue à Québec, les 12, 13, 14 et 15 de septembre prochain, 1854, avec l'entente que les membres de ces Sociétés seront membres de l'Association Provinciale pour cette année, et auront, comme tels, droit à tous ses privilèges. Je prendrai la liberté d'ajouter que c'est la pratique invariable des Sociétés d'Agriculture du Haut-Canada, dans le comté desquelles se tient l'exposition annuelle, de donner tous leurs fonds pour son maintien, et très souvent d'autres comtés contribuent à la même fin.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE  
BEAUHARNOIS.

Rapport des Transactions, &c. de la Société pour l'année passée, présenté, lu, et approuvé, à l'Assemblée Annuelle, tenue le 23 Février, 1854.

La Société a été ré-organisée sous l'Acte 16 Victoria, chap. 18, le 23 de février dernier, et il est maintenant du devoir des Officiers et Directeurs de faire rapport de leurs procédés pour l'année dernière.

En conséquence de diverses circonstances défavorables et du retard dans la transmission de la liste de souscription, la saison était déjà avancée avant que les documens nécessaires pussent être transmis au Bureau d'Agriculture, pour mettre la Société en droit d'obtenir une part dans l'octroi de la législation et de procéder aux affaires. Ils ont néanmoins la satisfaction de dire que la liste de souscription, grâce à la générosité du Seigneur de Beauharnois (qui a contribué pour environ les deux-cinquièmes du montant total,) a été assez remplie pour les mettre en droit de recevoir le maximum de l'octroi de £250, et ils peuvent remarquer ici que leur Société est une de celles en petit nombre, du Bas-Canada qui ont atteint cette position digne d'envie.

Le compte des recettes et des dépenses fait voir comment les fonds de la Société ont été employés. A une assemblée tenue le 9 août, il fut déterminé qu'il y aurait une Montre d'Animaux à Durham, le 22 de septembre, et, voyant l'absolue nécessité de renouveler le blé de semence, d'approprier une partie des fonds de la Société pour en faire venir de la mer Noire. Le Président a correspondu et a eu des entrevues avec plusieurs messieurs sur le question d'importer du blé; mais l'incertitude de pouvoir se le procurer à temps pour les semailles du printemps, par le St. Laurent, et la répugnance des particuliers à en importer, à cause des difficultés qu'on croyait alors devoir s'élever prochainement en Europe, ont fait qu'il n'a pas été possible de faire marché pour en avoir le printemps prochain. Il a néanmoins été pris des mesures pour obtenir d'amples renseignements sur le sujet, pour une autre saison, par l'entremise d'un correspondant d'Odessa, lesquels seront communiqués en temps utile.

Le nombre des personnes présentes à l'Exposition de Durham été plus grand que d'ordinaire. Le concours a été animé, et les chevaux, les jeunes aumailles, les moutons et les pores ont fait voir beaucoup d'a-

mélioration. Les manufactures domestiques étaient bonnes, et il y avait quelques échantillons d'instrumens aratoires perfectionnés qui faisaient honneur aux expositeurs.

La souscription additionnelle du Seigneur a été donnée par lui à la condition que la Société aurait une exposition dans l'une des Paroisses Canadiennes pour les Cultivateurs Canadiens seulement, et cette exposition a eu lieu le 14 d'octobre. En conséquence d'un temps défavorable, le concours n'a pas été nombreux, et à l'exception de quelques chevaux passablement bons, et de quelques manufactures domestiques, la Montre n'a pas été satisfaisante.

La Montre d'Hiver pour étalons, taureaux, bœufs et moutons engraisés et grain de semence, a eu lieu aujourd'hui à Huntingdon; mais en conséquence du mauvais état du temps et des chemins, le concours n'a pas été nombreux. Les juges se sont néanmoins déclarés satisfaits des échantillons de grains exposés, et ont dit que le peu de bêtes à cornes et de moutons qui avaient été inscrits étaient en très bon état. On recommande que la prochaine exposition soit tenue dans Hemmingsford ou à Russeltown.

Le Société a souscrit pour cinquante exemplaires du *Journal du Cultivateur*; les Officiers et les Directeurs ont entrepris de les faire circuler, et ils se flattent de disséminer par là dans le comté beaucoup de renseignemens précieux sur l'agriculture.

N'étant pas en état de faire venir du blé de semence de la mer Noire ou de ses environs, les Directeurs ont résolu d'approprier la balance des fonds de la Société, se montant à soixante-dix livres, courant, à l'achat de blé précocce, du crû du Haut-Canada ou de Massachusetts, ou de quelqu'un des autres Etats de la Nouvelle Angleterse, et ils négocient présentement pour la livraison de grain de cette sorte, au printemps, une maison éminente de Montréal ayant entrepris de fournir des échantillons, et de faire connaître les conditions, sous peu de temps. Une Société d'Agriculture a été en opération dans ce comté pendant les derniers vingt-cinq ans, et les Directeurs n'hésitent pas à dire, avec beaucoup de satisfaction, que ses travaux ont encouragé les fermiers et ont stimulé généralement dans tout département. Le progrès des améliorations agricoles, qui continueront à s'étendre avec les ressources augmentées du cultivateur; ils osent même affirmer que la présente position agricole de leur comté n'est pas inférieure à celle de

tout autre comté situé dans la partie orientale de la province: Ils en sont venus délibérément à conclure que, dorénavant, les fonds de la Société devraient être, en grande partie, employés à l'achat et à l'importation de graines et grains de semence; d'animaux de races améliorées, à l'encouragement à avoir des machines et des instrumens aratoires perfectionnées, à des prix pour fermes bien cultivées et récoltes vertes, et à l'emploi d'engrais préparés scientifiquement.

Les Directeurs expriment la conviction où ils sont que lorsque le Bureau d'Agriculture sera complètement en opération, et que les objets qu'il a en vue seront atteints par la co-operation active des Sociétés de Comté, l'agriculture de la province sera grandement améliorée, et pratiquée sur un plan plus étendu, et d'une manière plus scientifique et plus profitable.

(Signé) J. KEITH, *Président.*  
R. H. NORVAL, *Secrétaire-Trés.*  
Beauharnois, 23 février, 1854.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE DRUMMOND.

Rapport fait à l'Assemblée Générale du Comté de Drummond, Février, 1854.

La première année de la Société d'Agriculture sous l'acte 16 Vict., chap. 18, étant expirée, il est de devoir de faire un Rapport complet et détaillé de ses procédés. Il peut néanmoins n'être pas contraire à l'esprit du rapport exigé, de faire allusion à l'existence et aux procédés de notre Société d'Agriculture de Comté, avant sa reformation en vertu du présent acte.

La Société d'Agriculture de ce comté a été formée en 1841; et sous différentes fortunes quant à l'appui des fermiers, elle a procédé fermement dans son œuvre, l'amélioration de l'agriculture, et l'introduction d'animaux et de grains supérieurs et d'instrumens perfectionnés.

Nos fermiers ne sont pas et continueront sans doute à n'être pas d'accord, quant à la race des bêtes à cornes qui pourraient être introduites ici avec le plus d'avantage. Celles qui ont été choisies pour cette fin, à la naissance de la Société, étaient de la race d'Ayrshire, et subséquemment de celle de Durham, ou à courtes cornes. La Société a fait venir dans le comté six taureaux de ces races, d'où est venue nécessairement une nombreuse progéniture de races croisées. Les opinions ne sont pas les mêmes, quant à ces croisemens, et à leur adaptation au climat et à la nourriture que nos fermiers

peuvent donner. On ne se propose pas de discuter ce sujet dans ce rapport ; mais n'est que juste de dire que si quelques cultivateurs n'ont pas réussi, d'autres, sans avoir plus de moyens, ou être mieux préparés quant à l'entretien, ont réussi à élever de beaux animaux ; et quant la race pure a été obtenue, ou même quand la race croisée a été traitée soigneusement, les animaux se sont vendus plus cher.

Quant aux moutons importés par la Société, (ceux de la race améliorée de Leicester,) il ne paraît pas y avoir de différence d'opinion, et l'amélioration ainsi obtenue est reconnue par tous. Il y a présentement dans le comté plusieurs troupeaux d'excellents moutons.

Quant aux grains, la Société a obtenu pour ses membres plusieurs échantillons de bon blé, et une quantité considérable de graine de mil et de trèfle, outre des graines de navets et autres racines. La tentative d'introduire un blé étranger (le blé de printemps de Dantzie) n'a pas réussi, et il pourra en résulter quelque répugnance à tenter la chose de nouveau.

La Société s'est aussi procuré pour ses membres une variété d'instrumens aratoires, d'une construction meilleure que celle des instrumens généralement en usage, et propres sans doute à amener un état amélioré d'agriculture. Cette aide ne peut plus être fournie aux membres de la Société, en vertu des dispositions du nouvel acte.

La volaille a aussi participé aux améliorations voulues par la Société. Ceux qui se sont adonnés à cette branche de l'économie rurale rendent un compte favorable de leur succès.

Les porcs n'ont pas pu être autant améliorés par notre Société, car par l'entrepris d'un membre de notre corps, auquel est due la position de notre principal fermier, la race des porcs du comté pourrait à peine être surpassée, et pour preuve, elle a obtenu le premier prix pour verrat et truie, à l'Exposition Provinciale pour 1853.

Quoique la Société se soit occupée, depuis sa formation, de l'introduction de tout ce qui pouvait améliorer l'agriculture du comté, elle a aussi employé ses fonds, non-seulement en prix pour animaux, grains et manufactures domestiques, mais aussi à l'établissement d'une place pour ses assemblées : le bâtiment dans lequel nous sommes réunis ne paraîtrait pas un objet méprisables, même dans une place plus grande que notre village

de comté ; il a été de service pendant plusieurs années pour les Expositions de Comté et de District, et les commodités offertes autour des parcs, dans la basse-cour, etc., ont mérité à ce comté la louange de concurrents. Pour l'érection d'un bâtiment aussi spacieux que la Halle Agricole, la Société a eu le bénéfice de l'aide généreuse de M. Watts, pendant plusieurs années Président de la Société, car quoique les fonds de la Société aient finalement suffi pour payer tous les frais, c'est M. Watts qui, d'abord, a fait les déboursés nécessaires.

Ayant tâché de donner un aperçu des procédés de la Société, depuis sa fondation, en 1841, jusqu'à sa réorganisation, en 1853, il peut n'être pas hors de propos de vous faire connaître la valeur de la propriété dont elle était en possession, et les sommes d'argent distribuées à ses membres sous différents chefs.

La propriété de la Société (la Halle Agricole, son terrain, clôtures, etc.,) peut être considérée comme valant	£350	0	0
Meubles, etc. - - -	25	0	0
Animaux à elle appartenant (le taureau Comet) -	75	0	0

Portant la valeur des propriétés de la Société lors de sa dissolution, à - - -	450	0	0
outre quoi, la Société a amené dans le comté et distribué à ses membres, deux taureaux d'Ayrshire, et trois de la race de Durham, au prix de - - -	150	0	0
4 Genisses, de la race de -	102	0	0
8 Béliers, do de Leicester	32	0	0
14 Brebis, do do do	28	0	0
Grains et graines - - -	53	0	0
Instrumens - - -	332	0	0
Volaille, abeilles - - -	5	0	0
Publication agricole - - -	45	0	0
Prix pour animaux, grains, manufactures domestiques, instrumens et labour -	601	0	0

Ayant esquissé les opérations de la Société sous les actes précédents, le Bureau va faire maintenant ce qui est exigé par la 16e section du présent acte, détailler ses procédés durant l'année dernière.

Appendice no. 1, contenant la liste des noms de tous les membres de la Société,

avec la somme payée par chacun vis-à-vis de son nom, aussi le prix ou les prix obtenus, et le nom de l'animal ou de l'article pour lequel tel prix a été donné.

Appendice no. 2. Il contient un état détaillé des recettes et des déboursés de la Société, durant l'année, par où l'on peut voir qu'après avoir payé la dette de £15 4s 8½d de la ci-devant Société, (pourquoi les propriétés foncières et autres possédées par la Société, sous sa première forme, ont été régulièrement transportées à la présente) il restera une balance de £39 17 1, en étant les sommes plus directement en rapport avec ce compte-rendu.

Il a été donné en prix -	£79	14	6
Dépendu pour achat d'animaux	105	5	0
Do do de grains et de graines	51	2	6
Do do de volaille - - -	5	2	6
Do do d'arbres fruitiers -	18	17	0

Le Bureau a fait une liste de prix séparée pour les Canadiens-Français, vu que jusqu'à présent ils n'ont pas voulu se joindre à la Société, à cause de leur inhabileté à concourir avec des cultivateurs qui ont des animaux améliorés. Il sera à l'option du Bureau de continuer ce plan, ou non.

Il a aussi été donné des prix pour récoltes sur pied : c'était un essai, et le succès n'a pas répondu à l'attente ; mais d'autres bureaux de directeurs pourront peut-être arranger le plan de manière à induire un plus grand nombre de cultivateurs à concourir. Un des objets qu'on avait en vue dans l'examen des récoltes sur pied, était d'obtenir l'opinion des experts envoyés dans les différents townships, quant à l'amélioration progressive de l'agriculture du comté. Le but a été complètement manqué, car les colonnes dans le rapport écrit appropriées à de telles remarques ont été laissées en blanc : le Bureau est en conséquence dépourvu des renseignements qu'il lui faudrait pour faire allusion à ce sujet dans ce rapport. On peut pourtant faire une remarque, qui sera requise pour ce qu'elle vaut, c'est que la récolte du blé de printemps du Haut-Canada a plus souffert de la rouille, l'année dernière, que les récoltes environnantes venues de notre propre semence.

Il a été introduit ici beaucoup d'arbres fruitiers par les membres, l'année dernière. Un verger est une ajoutée nécessaire à une ferme, et la facilité qui est maintenant fournie d'obtenir les meilleures sortes d'arbres ne doit pas être perdue de vue par les cultivateurs.

Le Bureau a aussi commencé à former une bibliothèque dans une des ailes de la Halle Agricole. Elle demandera le soin bienfaisant du futur bureau de directeurs pour être dans un état à assurer la diffusion de l'instruction parmi les membres de la Société, à encourager la bonne culture, et à donner plus de goût pour l'arrangement des jardins, des vergers et des bâtimens, et comme il doit être érigé chaque année, de nouvelles maisons de ferme, par des particuliers riches et entreprenants, l'introduction de bons ouvrages dans la bibliothèque pourrait induire ces gens à bâtir d'une manière plus élégante ou plus ornée, sans qu'il leur en coûtât plus que pour la sorte de maisons qu'on érige ordinairement.

Le Bureau a aussi la satisfaction de dire que cinq béliers et deux brebis de la race de Leicester, pris dans un troupeau choisi, appartenant à un monsieur d'Angleterre, ont été commandés, et nous parviendront, cette année.

Les officiers et les directeurs de la Société ayant maintenant rempli leur devoir, pour le temps pour lequel ils ont été élus, se démettent de leur charge, et l'assemblée générale des membres maintenant réunis a procédé à l'élection d'officiers et de membres du Bureau pour la présente année.

Ed. Cox, *Président.*

R. MILLAR, *Sec.-Trés.*

Halle Agricole,  
Drummondville, 6 fév. 1854. }

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE MEGANTIC.

Rapport du Président de la Société d'Agriculture du Comté de Megantic, No. 1.  
2 avril, 1854.

Messieurs,—En vous transmettant un exposé des procédés de la Société d'Agriculture de Mégantic, No. 1, comme Président de la dite Société, je prendrai la liberté de faire, comme en passant, quelques remarques sur l'état de notre agriculture et de sa perspective, dans ce township; car nos opérations y sont entièrement restreintes, au grand préjudice du comté en général, à ce que je pense; non que je voulusse paraître mettre les talens de cette Société au-dessus de toutes celles du comté, mais on ne peut nier que ses agriculteurs, pris en total, ne l'emportent sur le reste du comté, ainsi que les animaux de ferme de toute sorte, tellement que si ce township venait en concurrence avec le comté, les résultats ne pourraient que lui être avantageux.

Il est néanmoins encouragé de pouvoir rapporter qu'il continue à y avoir un intérêt croissant dans les efforts de cette Société, et cela vient principalement du fait, que les

Directeurs de cette Société, sous sa présente, aussi bien que sous sa première forme, ont toujours eu uniquement en vue l'intérêt agricole, et à cœur le pays, et ont agi en conséquence; et cette conduite a eu son effet sur la population rurale; et il y a, chaque année, une amélioration marquée dans les bêtes à cornes et les moutons, aussi bien que dans les chevaux, comme aussi dans les produits de la laiterie, pour lesquels cette partie du pays pourrait concourir avec toute autre partie quelconque du Bas-Canada. Les instrumens aratoires de construction perfectionnée ont été introduits en grand nombre dans ce township. Notre système d'agriculture, je suis heureux de le dire, fait des progrès: il se produit, d'année en année, une plus grande quantité de récoltes vertes, et nos cultivateurs commencent à voir que sans cet important article d'économie rurale, les animaux ne peuvent être engraisés avec profit pour le marché, ni entretenus avantageusement, durant l'hiver, de sorte qu'en reportant nos regards sur le passé, nous voyons de quoi nous encourager beaucoup pour l'avenir.

C'est un sujet d'encouragement pour ceux qui, depuis l'organisation de cette Société, ont travaillé assiduellement pour la bonne cause, de savoir qu'ils n'ont pas travaillé en vain, et d'espérer qu'il a été posé des fondations sur lesquelles pourra s'élever un édifice de nature à embellir et à améliorer cette partie du pays.

Nous avons néanmoins plusieurs difficultés à combattre; mais il n'en est aucune, comme je m'en flatte, qu'une persévérance constante ne puisse vaincre, à la fin; ces difficultés sont communes à tous les établissemens nouveaux; des bras nerveux et des cœurs courageux les ont surmontées ailleurs, et il en sera de même ici.

Cependant, il y a dans notre développement agricole un trait (auquel il est fait allusion ci-dessus) qui opérera, comme j'ai sujet de le craindre, détrimement plutôt qu'autrement, et c'est la multiplication inutile des sociétés d'agriculture dans un comté, comme il est arrivé dans celui-ci. Deux Sociétés auraient été amplement suffisantes pour la commodité et les intérêts de ce comté. Cet arrangement aurait amené les parties reculées du comté, qui sont les moins avancées dans l'amélioration des animaux, &c., &c., à concourir avec les localités plus avancées, donnant lieu, par ce moyen, non seulement au désir, mais à la détermination d'être en état de concourir, à chance égale, et à améliorer en conséquence leurs bêtes à cornes, leurs moutons, &c., aussi bien que leurs instrumens aratoires, au lieu que maintenant, ces localités ayant des Sociétés séparées, donnent des prix pour les meilleures bêtes de leurs troupeaux; qui, pour en dire le moins, sont de sortes très inférieures; et de cette manière, les deniers publics sont donnés (plus qu'inutilement) pour perpétuer dans le comté une race d'animaux qui en devrait plutôt être bannie aussitôt que possible.

Il existe aussi une autre grande difficulté liée à notre progrès agricole, et qui, je pense mérite la considération sérieuse, de ceux qui ont à cœur la prospérité du Canada, et c'est la diffusion de renseignemens agricoles, sous la forme imprimée, par tout le pays. Généralement parlant, nos cultivateurs ne lisent pas, et j'ai rencontré, même ici, une résistance opiniâtre à l'introduction de traités d'agriculture comme prix pour concours dans la liste des prix. Cependant, il faut faire quelque chose, et nos espérances se portent sur la génération qui s'élève. "Les vieux ont la tête trop dure." Il faut leur faire connaître les avantages de l'introduction d'un tel plan, autant que praticable, et l'un des premiers pas à faire pour parvenir à un état de choses aussi désirable, ce serait d'instituer dans nos écoles élémentaires un cours d'études agricoles adapté à la capacité de la jeunesse, et tel que recommandé, dans les rapports de la Société de Comté, No. 2, pour Verchers, ainsi que de mettre à effet l'autre suggestion, d'une si grande utilité, mentionnée dans les dits rapports; et comme je les trouve exposés dans ces rapports, je n'occuperais pas votre tems à en parler en détail présentement.

Il y a aussi, en rapport avec notre agriculture un sujet qui, je le crains, est trop négligé, et c'est celui de la fabrique du sucre n'érable.

On dépense beaucoup annuellement dans ce comté ainsi que dans d'autres parties du Bas-Canada, pour du sucre, qui doit être payé comptant, et comme de raison, l'argent doit être tiré de quelque autre partie de nos produits de ferme, et c'est autant de pris sans nécessité, et d'une manière blâmable, sur notre revenu, comme agriculteurs, quand nous pourrions fabriquer l'article sur nos propres terres, en quantité suffisante, non-seulement pour nos besoins, mais même pour exportation. Notre pays est couvert, sur une grande étendue, d'érables à sucre, et il ne nous faut que de l'énergie et de l'industrie pour subvenir au besoin que nous avons de cet article; et cependant nos fermiers laissent passer cette précieuse partie de la saison, sans en profiter pour faire du sucre, et il n'est rien fait d'important, à la place de cet article. Je suggérerais donc à votre honorable Bureau l'à-propos d'appeler l'attention de notre population agricole sur cet important sujet. J'ai le plaisir du pouvoir dire que ces choses occupent plus que jamais l'attention de nos agriculteurs, et je prévois pour l'avenir un meilleur état de choses.

Si ces choses sont importantes pour nous, (et elles le sont indubitablement,) il y a d'autres sujets qui ont trait à nos intérêts, probablement en trop grand nombre pour être mentionnés; mais il y en a deux qui, je crois, méritent qu'on en parle en passant; le premier est la nécessité de municipalités de township, dont le besoin se fait sentir dans ce comté à un degré alarmant, et s'il n'y est pas pourvu promptement, les chemins deviendront, dans ce comté, absolument impassables: ils sont déjà si mauvais présentement,



que nos intérêts agricoles en sont grandement retardés et en souffrent beaucoup; et si la chose était dans le sphère des devoirs de votre honorable Bureau, je suggérerais respectueusement de recommander fortement le sujet à qui appartient.

Le second de ces sujets est le manque d'un chemin; il est vrai que nous avons un chemin; mais quelle espèce de chemin est-ce? C'est un chemin qui nous interdit toute espèce de communication avec la portion améliorée et s'améliorant, du Bas-Canada. Nos chemins sont les mêmes que tous ceux du district de Québec, sur lesquels on ne peut faire passer que des traîneaux et des carioles. Les incommodités d'ancienne date deviennent manifestes à ceux qui passent sur ces chemins, dont les difficultés, si on les énumérât, remplirait un volume. En un mot, ils sont tournés en ridicule par nos voisins des townships de l'Est, et des Etats-Unis, qui les appellent des routes de lièvres. En effet, ils sont une honte pour le pays, et ne seraient soufferts nulle part ailleurs que dans le Bas-Canada. Je suis convaincu, messieurs, que vous n'avez pas vu seulement, mais encore senti les incon vénients de tels chemins, et vous ne pouvez pas douter qu'il ne soit nécessaire que nous possédions un chemin double, comme il y en a dans toutes les autres parties du Canada, excepté le district de Québec (pour lequel ses chemins sont une honte,) et vous vous efforcerez sans doute, comme Bureau d'Agriculture, de faire disparaître cette honte d'entre nous, en représentant au chef de votre département la nécessité de presser le département exécutif de la province de permettre la mise en opération de l'Ordonnance des Sleighs, qui serait maintenant le seul moyen d'ouvrir une communication d'hiver aux townships de l'Est, par ce comté, avec la ville de Québec, ainsi que d'avancer les intérêts agricoles de ce comté en particulier.

Les habitans de ce comté, comme ceux de tout autre comté du Bas-Canada, ont les yeux ouverts sur le Bureau d'Agriculture, ainsi que sur le chef responsable du département, et ils ne seront pas trompés au sujet de la représentation de leurs griefs au gouvernement et de la demande qu'ils soient redressés, de manière à obtenir à leur place des améliorations; et il n'est pas d'amélioration plus urgente dans ce comté que le moyen de voyager facilement.

Les difficultés que les colons ont eu à surmonter pour s'établir dans ce comté ont été nombreuses et formidables. Mais une perspective plus brillante apparaît à notre horizon, et nous sentons qu'il y a lieu d'espérer; d'autant plus que le caractère des messieurs qui composent le Bureau d'Agriculture et l'habileté connue du monsieur qui est à la tête du département agricole, nous convainquent qu'il ne sera rien omis de tout ce qui peut être fait convenablement pour la prospérité de l'agriculture du Canada, et notre prière est que ses meilleures espérances soient réalisées, et que la Puissance qui

dirige et surveille tous les mouvemens des hommes favorise et bénisse une entreprise si heureusement commencée.

Le tout néanmoins respectueusement soumis,

JOHN R. LAMBLY,

Président de S. A. M.

Leeds, 29 Mars, 1854.

Le houblon croît luxueusement dans le Bas-Canada. Nous n'avons jamais vu que les hivers les plus rudes lui aient fait le moindre tort. Il se sème lui-même, et devient une herbe nuisible et incommode.

Il est cultivé sur un grand plan dans le Haut-Canada, et partiellement ici, particulièrement sur la terre de J. Penner, éc., du bas de Lachine. Mais nous doutons beaucoup que la meilleure méthode pour la production du houblon, soit par boutures, ou racines. Nous croyons que le meilleur mode est de se servir de plants distincts et parfaits, et l'on peut en avoir en quantité très facilement.

#### LE HOUBLON ET SA CULTURE.

Le comité de la Société d'Agriculture du N. H., sur les récoltes de racines et d'herbes, fait ainsi rapport sur l'article du houblon.

Il adjuge le premier prix de cinq piastres au général W. P. Riley, de Manchester. A William Riley d'Hookset, le second prix, un diplôme.

Le prix moyen du houblon, pendant 48 ans, est de 12 4-5 cents, la livre.

La quantité totale de houblon produite dans les Etats-Unis, durant l'année 1849, est estimée, dans le rapport du recensement de 1850, à - - - 3,467,514 lbs.  
La Nouvelle-Angleterre, 707,856 lbs.  
La Nouvelle-York, - 1,536,299 lbs.  
3,244,155 lbs.

Balance pour d'autres Etats, 223,359 lbs.

D'après la table ci-dessus, on verra aussi que le prix du houblon, pendant 48 ans, n'est jamais descendu au-dessous de cinq cents c'est-à-dire, ce qu'il en coûte actuellement pour moudre une livre de houblon. De quel autre produit agricole recueilli dans la Nouvelle-Angleterre pourrait-on dire la même chose? Cette même année, et au temps où ce rapport est écrit, le houblon se vend sans peine 45 cents la livre, donnant l'énorme profit de 450 piastres par acre.

Le houblon, *lupulus* ou *lupus salictarius*, dans la botanique, est un genre de plantes dont ni la fleur mâle ni la fleur femelle n'a de corolle; le calice de la fleur mâle est composé de cinq feuilles; celui de la fleur femelle consiste en une seule feuille très grande, et de figure ovale; la graine est unique, à peu près ronde, couverte d'une enveloppe, ou tunique, et contenue dans le calice.

Mortimer compte quatre espèces de houblon: 1o. le houblon-ail-des-bois; 2o. le houblon à tige longue et carrée; 3o. le houblon à tige longue blanche; 4o. le houblon oval. La première de ces espèces ne mérite pas d'être cultivée. La seconde est un bon houblon; mais paraissant rouge généralement vers la tige, ne se vendra pas aussi cher au marché. Le houblon long et blanc est le plus beau de tous, et est le plus productif: cette espèce et l'oval croîtront bien ensemble: elles se plaisent dans une terre végétale meuble et grasse.

Le houblon pousse ses racines à quatre ou cinq verges de profondeur; c'est pourquoi il vient le mieux dans une terre où il y a un bon fond au-dessous de ce qu'on a coutume de remuer ou d'engraisser pour des fins agricoles. Si la terre à houblon est humide, elle doit être façonnée en planches soulevées et égouttées, afin que les racines ne pourrissent pas ou ne soient pas atteintes par la gelée.

Une terre nouvelle est plus favorable au houblon qu'une terre ancienne.

Ce qui suit est la méthode du général Riddle pour cultiver, traiter et sécher le houblon.

#### Plantation des Racines.

Le printemps est la saison convenable pour planter les racines. Préparez le terrain par labour et engrais, de la même manière que pour une récolte de foin. Plantez le houblon dans des fosses ou sillons à sept pieds l'un de l'autre, de chaque côté, mettant trois morceaux de la racine, d'environ quatre pouces de long, chacun, dans une fosse. Les racines ne produiront ni tiges ni fanes, la première année; conséquemment on pourra recueillir une récolte de blé-d'inde sur le même terrain, en le semant en rangs intermédiaires. L'automne suivant, mettez une pelletée de fumier sur chaque fosse de l'houblonnière, pour mettre les racines à l'abri de la gelée.

#### Pose ou Plantation des Perches.

Le houblon ne demande rien de plus jusqu'en mai, époque où il convient de poser les rames.

La sapinette est la matière la plus convenable pour les rames. Elles doivent avoir 18 pieds de longueur, et être équarries sur quatre faces, afin de se bien conditionner et de durer plus longtemps. Mettez deux rames par fosse, à environ neuf pieds de distance dans les rangs, un peu inclinées vers le sud, de manière que les fanes puissent se balancer librement. Lorsque les fanes ou branches ont atteint la longueur convenable, choisissez-en deux des plus belles, et liez-les avec de la laine filée à chaque rame. Ceci est très important. Il faut aussi avoir soin de tenir toujours les principes branches sur la rame.

Cultivez bien l'houblonnière, de manière à la tenir toujours exempte d'herbe commune et d'herbes nuisibles.

Le houblon fleurit généralement au com-

mencement de juillet, et se trouve mûr et prêt à être cueilli, au commencement de septembre. Quand l'enveloppe extérieure, commençant à s'ouvrir, à la base, prend une teinte jaune, et que la fleur a couvert le bout de son pédoncule, le houblon est mûr et prêt à être cueilli.

*Cueillette.*

La manière de cueillir le houblon, lorsqu'il est mûr, est très simple.

Les tiges sont coupées sur la fosse, et les rames arrachées de terre, sont posées en travers d'une boîte dans laquelle les têtes ou capsules sont mises. Cette boîte a ordinairement six pieds de longueur, sur trois de largeur et trois de profondeur. On en peut emplir quatre ou plus en même temps. Les femmes sont ordinairement les plus expertes pour cette besogne. Il faut un homme ou un jeune gargon pour conduire la boîte et manier les rames. Un individu peut recueillir de 25 à 30lbs. de têtes de houblon par jour. Elles doivent être cueillies aussi dégagées que possible des tiges et des feuilles.

*Traitement et espèce de Four.*

Après la cueillette, les ramées vertes sont amenées au four pour être séchées, et c'est la partie la plus importante du procédé à suivre dans la culture du houblon. Il faut un assez haut degré d'habileté pour réussir dans ce département, attendu qu'il est encore nécessaire de connaître le mécanisme et la nature d'un four.

Le four le plus approuvé se construit sur le plan suivant :—

On construit un mur de brique de sept ou huit pieds de hauteur, entourant un espace de dix pieds sur onze. Il est bon que ce mur soit revêtu de mortier ou plâtre intérieurement. Au centre du mur de front, à la base, est placée une grande fournaise de pierre ou de brique, apte à recevoir le combustible, du dehors, et munie d'un tuyau, passant autour des fondations intérieurement, à environ trois pieds du sommet, et se terminant en une cheminée construite à cette fin. A la base de ce mur de front, et de chaque côté de la fournaise, il y a deux petites ouvertures d'un pied sur trois de diamètre, pour laisser entrer l'air froid au fond du four. Le sommet de cette fondation consiste en lattes d'un pouce de largeur et posées à un pouce l'une de l'autre, et il est couvert d'une toile mince. Des planches larges d'environ dix pouces, sont placées de long autour de cette toile, ne laissant qu'une étroite allée autour du four. La structure supérieure est appuyée sur le mur de fondation, autant que la commodité l'exige, avec un toit pour mettre à l'abri de la pluie. Les murs ont environ huit pieds de hauteur, et sont pourvus de jalousies, afin de laisser entrer l'air pour chasser ou neutraliser l'humidité que produit le procédé employé pour faire sécher le houblon. Un tel four est capable de sécher 150 lbs. de houblon en 12 heures, s'il est bien réglé.

Les houblons verts sont placés dans le

four, sur la toile, à l'épaisseur d'environ huit pouces.

*Séchement et Emballément.*

Une chaleur continue doit être entretenue jusqu'à ce que toute l'humidité des têtes ait été dissipée. Il faut aussi avoir soin de régler les ouvertures, ou fenêtres, dont il a été parlé.

Pour constater si le procédé d'asséchement est terminé, prenez une branche de houblon, et secouez-la fortement ; si les feuilles tombent et que la tige se rompe d'un coup, il est suffisamment sec. Les têtes peuvent alors être portées dans une chambre aussi peu éclairée que possible, mais pourvue de fenêtres afin que l'air y circule librement. Une chambre contiguë au four serait la plus convenable ; et on pourrait les y laisser dix ou douze jours avant de les mettre en balles ; on les soule en halles de cinq pieds de longueur sur dix-huit pouces d'épaisseur, contenant environ 200lbs., à peu près de la manière qu'on emballe le coton. On se sert ordinairement de la presse à cidre pour cette fin.

*Frais de la Culture du Houblon.*

Il faut un acre et un quart de terre pour produire 1000lbs. de houblon. Un bon sol rapporte d'une livre à une livre et demie par fosse, si la culture est convenable.

Le coût des rames préparées pour être plantées est de deux cents et demi, chacune.

Il faut six pieds de bois pour faire sécher 1000lbs. de houblon.

Le coût du four, sur le plan ci-dessus, est de 50 piastres, ou environ.

Le coût total de la culture d'un champ de houblon, le cueillir, le sécher et le presser, est d'environ cinq cents par livre.

FUMER PROHIBÉ OU GADOUE, ETC.

Nous recommandons ce sujet à nos lecteurs, et nous les invitons à lire attentivement le morceau suivant, extrait du volume publié récemment par le professeur Nash :

“ Dans des contrées européennes, ainsi que dans quelques-unes de nos grandes villes, cette matière a été convertie par différents procédés, en un engrais sec, portatif et sans mauvaise odeur, mais puissant, sous le nom de poudrette. C'est une des formes sous lesquelles les agens fertilisateurs de la cité sont rendus à la campagne, d'où ils venaient.

“ Sur la ferme, on peut faire un bon emploi de la gadoue, d'une manière plus aisée : après avoir été portée au loin, le printemps, ou mieux, à la fin de l'hiver, lorsqu'elle est encore froide, le fond de la voute doit être couvert à l'épaisseur d'un pied au moins, de tourbe noire bien divisée ou de boue, avant qu'elle soit préparée et séchée pour l'usage. Une petite quantité de la même matière y doit être jetlée journellement durant l'été, et une fois tous les huit ou quinze jours, durant l'hiver. S'il y était ajouté du plâtre de temps en temps, ce serait bien, quoique

ce ne soit pas essentiel. La tourbe elle-même désinfectera suffisamment la matière, si elle est employée en quantité suffisante pour être tenue humide autant qu'il convient, mais pas davantage. Elle emportera toute mauvaise odeur. Il est bon qu'il y ait une ouverture dans la partie de derrière du bâtiment, et qu'il y ait auprès un tas de tourbe préparée, afin qu'elle y puisse être jetlée sans inconvénient, et qu'elle ne soit pas négligée. La bonne économie rurale exige une attention journalière à plusieurs petites choses, et à moins qu'il n'y ait quelque préparation faite d'avance, ces petites choses, collectivement importantes, sont sujettes à être perdues de . . . Il vaudrait mieux qu'un cultivateur allât chercher de la tourbe à plusieurs milles de distance, pour la fin ci-dessus, que de s'en passer. Dans une famille ordinaire, on peut faire ainsi jusqu'à cinq voies ou tombérées d'une espèce de poudrette, moins concentrée, moins portative que l'article amené sous ce nom dans nos villes, mais suffisamment pour l'usage domestique, et excellente pour toute sorte de sol, excepté le tourbeux, et pour toute récolte, excepté les patates et autres racines. Pour les choux, le froment, le blé-d'inde ou le trèfle, cet engrais serait de première qualité. S'il était employé pour du blé-d'inde, et particulièrement comme engrais de surface pour de vieilles prairies, il serait bon d'y ajouter du plâtre en assez grande quantité. Je ne connais rien de pareil pour faire croître le trèfle blanc sur une prairie ancienne.

“ Plusieurs familles emploient pour les privés comme *agent de désinfection*, le chlorure ou chlorite de chaux. Elles le paient dix ou douze cents la livre, et à ce prix, il est inefficace, à moins qu'il ne soit employé en grande quantité. La tourbe est moins chère et meilleure. Lorsqu'il n'est pas possible de se procurer de la tourbe, elle pourra être remplacée par un terreau noir végétal pris au bord des bois, ou dans tout endroit où de grandes quantités de feuilles se seront amassées et auront pourri. Si l'on ne peut pas s'en procurer, il y a une sorte de chlorite de chaux qu'on peut faire et préparer aisément à la maison, et qui, pour des fins d'agriculture, vaut plus qu'il ne coûte.

“ Pour le préparer, prenez un baril de chaux et un minot de sel ; dissolvez le sel dans aussi peu d'eau qu'il en faut pour dissoudre le tout ; éteignez la chaux avec l'eau, de manière à ce qu'elle forme une pâte très épaisse ; cette pâte ne prendra pas toute l'eau ; versez dessus journellement un peu de ce qui en reste, jusqu'à ce que la chaux ait pris le tout. Le résultat sera une sorte de chlorite de chaux impur ; mais un puissant désinfectant, aussi bon pour tous usages extérieurs, que l'article qu'on achète chez les apothicaires, et coûtant vingt fois moins. . . On doit le tenir sous un abri, ou dans quelque bâtiment extérieur. Il faut le conserver humide, et on peut l'employer toutes les fois qu'il s'engendre des odeurs

infectes, avec l'assurance qu'il aura l'effet de purifier l'air, et qu'il ajoutera à la valeur de l'engrais beaucoup plus qu'il n'aura coûté. Il serait à propos que tout cultivateur en préparât une certaine quantité, pour en avoir toujours sous la main."

Il dit encore :

"Le contenu des privés devrait être porté sur la terre tous les printemps. Sa valeur comme fertilisateur est beaucoup augmentée, mêlé avec six ou huit fois son volume de tourbe ou de fange de marais séchée. La valeur en aurait été augmentée encore davantage, s'il avait pu y être jetté de la tourbe ou de la fange, à l'état sec, tous les jours, ou tous les deux ou trois jours, l'année précédente; et cela, avec ou sans (mieux avec) un peu de plâtre, aurait empêché qu'il ne vint de cette source une mauvaise odeur, qui se fait trop souvent sentir près des bâtiments. La poudrette peut être préparée de cette manière à peu de frais, et être aussi efficace que celle qui se vend au marché à un plus haut prix. Le fumier prohibé est précieux pour la terre à prairie et pour toute espèce de grain. Sous quelque forme qu'on l'emploie, il doit être répandu mince sur une grande surface, plutôt que d'être mis en grande quantité dans un seul endroit.

"Il y a un autre article auquel la dernière remarque s'applique avec beaucoup de justesse; c'est l'ancien plâtrage des murs des chambres. Cette matière contient du silicate de chaux, et ce qui vaut encore mieux que tout le reste, du nitrate de chaux. Cette dernière substance est un sel très soluble, et elle est si précieuse pour toutes les récoltes de grain, mais plus particulièrement pour le froment, qu'on n'en devrait laisser perdre aucune particule. On devrait mettre dans le champ jusqu'à la dernière once du vieux plâtrage. Les débris même des vieux murs de brique devraient être pulvérisés et mis sur la terre. Mais cette matière et le vieux plâtrage devraient être étendus minces sur une grande surface. Il est probable qu'un tonneau de l'un et de l'autre, mêlé avec un compost qui devait couvrir cinq acres, serait de plus d'effet pour la récolte de la première année que cinq tonneaux répandus sur un seul acre.

"Si le nouveau locataire ou tenancier de cette ferme doit faire ou ne pas faire un grand usage du plâtre, c'est une question qu'il a à décider lui-même sur le champ. Il doit, à tout événement, en avoir sous la main, pour l'employer avec les engrais. Il y a une forte présomption en faveur du plâtre, sur une ferme où l'on ne connaît rien de ses effets par expérience. Le fermier doit s'en informer à ses voisins: si leur témoignage est contre l'usage du plâtre dans cette localité, qu'il n'y ajoute pas foi, mais qu'il en fasse l'épreuve lui-même. Il peut la faire d'abord sur une petite échelle, afin de ne pas perdre beaucoup, s'il ne réussit pas. Si, d'un autre côté, le témoignage du voisinage est en faveur de l'usage du plâtre, il peut le regarder comme indubitable. Une centaine de

voisinages ont témoigné faussement contre l'usage du plâtre dans leur localité particulière, pour un où il a été estimé plus qu'il ne vaut. Il est peu de localités où le plâtre ne vaille pas ce qu'il coûte, et davantage.

"Il est bien vrai qu'on ne peut pas compter sur le plâtre seul: ce n'est pas un engrais dans la force du terme. Il ne contient que deux ingrédients, et ce ne sont pas les seuls que les plantes exigent. Les plantes ne pourraient pas croître dans le plâtre seul; mais cela ne prouve pas qu'elles n'en doivent pas avoir. La vérité est qu'il agit en partie comme engrais, nourrissant la plante de son acide sulfurique et de sa chaux, les ingrédients mêmes que le trèfle, le maïs, les pommes de terre et quelques autres récoltes exigent en quantité, et en partie comme stimulant, hâtant par sa chaux la décomposition de la matière végétale dans le sol. En d'autres termes, il fournit aux plantes une partie de leur nourriture, et il pousse la matière végétale du sol à les nourrir davantage. Sur des terres sèches, il a un autre effet important, celui d'attirer l'humidité. Quelques-uns disent qu'il n'a pas cet effet. Je sais bien que dans son état naturel, il ne l'a pas. Mettez un baril ouvert de plâtre à l'air, et il demeurera sec. Mais il ne reste pas longtemps inaltéré autour des racines de plantes. L'acide sulfurique et la chaux se séparent, et dans leur transformation, il font les trois fonctions que j'ai décrites; ils nourrissent les plantes, convertissent la matière à demi décomposée en aliment végétal, et attirent l'humidité de l'air et du sous-sol. Le dernier office est important sur des terres qui sont sèches. On ne doit pas l'employer sur des terres humides avant qu'elles aient été égouttées complètement.

"Le plâtre ne sera pas utile permanentement sans autre engrais: il faut la présence de matière organique. Dans les pâturages, cette matière est fournie par le fumier récent des animaux, et par la décomposition des racines des herbes. Dans les prairies, elle doit être fournie par un engrais de surface, et sur des terres labourées par hersage dans l'engrais. Il serait aussi déraisonnable de se plaindre de ce que le plâtre n'agit pas toujours avantageusement, que de ce que le bœuf rôti ne fournit pas une nourriture couvenable sans d'autres aliments. On pourrait dire la même chose de la cendre: la terre traitée avec des cendres seulement se trouvera bientôt dans un mauvais état; et néanmoins la potasse, la soude et la chaux qu'elles contiennent valent beaucoup plus pour des usages agricoles que ce qu'en donnent ordinairement les savonniers. Leurs sels alcalins agissent favorablement sur les silicates contenus dans le sol; ils rendent insoluble la silice soluble, et sont en conséquence précieux sur les terres hautes; tandis que sur des terres tourbeuses, si elles ont été bien égouttées, et sur toutes terres qui abondent en matière végétale inerte, leur valeur est très grande."

## NOURRITURE ET ENTRETIEN DES BÊTES À CORNES.

Par C. W. Johnson.

Que l'éleveur d'animaux se rappelle que les aliments du bétail doivent être volumineux. L'estomac exige certain aiguillon mécanique, que le volume de nourriture lui communique naturellement. Un surcroît de nourriture, lors même qu'il n'a lieu que parfois, produit un dérangement dans les organes digestifs, le gonflement et la diarrhée: une surcharge habituelle de nourriture aggrandit le foie, occasionne une fièvre perpétuelle et plusieurs autres maladies.

**Nourriture insuffisante.**— Les animaux se ressentent, même avant la naissance, d'une nourriture insuffisante; l'insuffisance de la nourriture, pendant que la femelle porte, outre qu'elle produit la petitesse et la faiblesse de l'animal, au temps de sa naissance, a aussi l'effet préjudiciable de diminuer l'approvisionnement nécessaire pour son maintien futur; le lait sécrété est en petite quantité; ou s'il est abondant, il est de mauvaise qualité, et la nourriture la plus abondante donnée après la naissance du petit ne remédiera pas toujours au mal. C'est donc une économie mal entendue que de nourrir trop pauvrement les vaches pleines. Rappelez-vous aussi qu'il n'y a pas d'époque de la vie d'un animal où les effets d'une insuffisance de nourriture soient plus préjudiciables que dans les premières années: c'est trop souvent le cas à l'égard des veaux. Au bout de huit ou dix jours, le veau devrait avoir du lait abondamment, et n'avoir que du lait récent pendant six ou huit semaines, à la quantité de quatre à cinq pintes par jour, partagées en trois portions au moins; pendant trois ou quatre mois, le lait doit former sa principale nourriture: ensuite il peut être accoutumé petit à petit à une autre sorte de nourriture, comme de l'avoine ou du blé-d'inde moulu. Les veaux doivent être établis de nuit, avant que le temps devienne froid, après leur premier été de pacage. On place ordinairement les jeunes animaux dans des basses-cours ou sous des abris, mais souvent on ne fait pas assez d'attention à leur alimentation; il en résulte un manque d'embonpoint, des membres décharnés, un ventre flasque: et lorsqu'on donne soudainement à ces jeunes animaux une nourriture plus substantielle, ils deviennent sujets à différentes indispositions, telles que fièvre purgative, ou congestive, abortion, épilepsie et différentes affections cérébrales. Lorsque le volume de la nourriture est insuffisant, et sa qualité chétive, la digestion devient mauvaise: ainsi la paille, lorsqu'on en fait un usage presque exclusif, est apte à causer la distention, la constipation et ensuite la dysenterie. Quand on met les animaux à l'engrais, à l'âge de deux ou trois ans, les mauvais effets d'une insuffisance d'entretien, au commencement, se manifestent par la longueur du temps requis pour leur engraissement. Il faut aux vaches laitières plus qu'aux autres amailles une

nourriture extraordinairement abondante, non-seulement pour maintenir l'état du corps, mais encore un excédant au moyen duquel le lait puisse être formé. Chez les moutons, une nourriture insuffisante produit une toison claire et courte; grossièreté et friabilité de la fibre, faiblesse générale, maigreur, excessive sujétion aux attaques de la mouche, enflure hydropique, particulièrement au cerveau, fièvres typhoïdes, et rogne.

**Changement de nourriture.**—Il n'est pas nécessaire de s'étendre sur ces avantages, non plus que sur sa préparation, ou sur la régularité avec laquelle elle doit être donnée.

**Exposition à l'humidité.**—Les effets les plus uniformes sont une disposition à la diarrhée, une relaxation musculaire. On a observé une tendance marquée à l'hydropisie et à l'enflure chez les hommes et les animaux qui vivent dans des lieux humides. Un temps humide produit ordinairement un aggrandissement aux jointures, l'enflure aux pieds, etc. Chez les moutons, les mauvais effets de l'exposition à la pluie sont encore plus décidés que chez les bêtes à cornes: chez eux elle produit la diarrhée, des douleurs aux pieds, le gonflement des jointures, le tac, et autres maladies semblables.

**Froid.**—L'exposition à un froid modéré pendant un court espace de temps, accroît les énergies vitales et donne de la vigueur aux fonctions organiques. Lorsqu'il y a excès, il a un effet directement opposé: il exerce alors une influence sédative, ou dépressive, amenant la lenteur de la circulation, la faiblesse des organes de la respiration, la diminution de la faculté d'engendrer la chaleur, l'imbécillité et la mort. Tels sont les symptômes qui se manifestent dans les hivers rigoureux, et ils sont vus dans tous les degrés de leur croissance, par tous les bergers dont les parcs sont sans abri et exposés à un froid perçant et à des vents glacés.

**Abri.**—Le manque d'abri expose les animaux à des changemens soudains et excessifs de température, et à l'influence refroidissante des courants d'air froid. Il nécessite la consommation d'une très grande quantité de nourriture et comme il arrive ordinairement, lorsque les animaux sont mal abrités, qu'à l'exposition au froid se joint l'exposition à la pluie et à toutes sortes de temps, la nécessité d'une augmentation de nourriture devient encore plus grande. Dans ces circonstances, il se dépense une quantité considérable de matières pour l'entretien de la chaleur animale, et si cette dépense extraordinaire n'est pas compensée par une quantité augmentée de nourriture, l'animal perd nécessairement de son poids. Parmi les autres maladies causées par l'exposition au froid sont le rhumatisme, la consommation pulmonaire, les tumeurs scrofuleuses, et finalement, la perte augmentée de brebis et d'agneaux, à l'époque de l'agnélement.

*Farmer's Magazine.*

Nous avons souvent fait voir le rapport qu'il y a entre l'engraissement des animaux et la culture des grains. Il semble, autant que nous pouvons nous en rapporter à nos présentes connaissances, que ce rapport est si intime, qu'il faut, ou que la connexion entre les animaux et les grains soit maintenue, ou que la différence soit compensée par la fécondité du sol; en d'autres termes, lorsqu'on n'entretient pas sur la ferme une grande quantité d'animaux, le sol perd de sa fertilité, à moins que la perte ne soit compensée par l'achat d'engrais artificiels. Or, est-on sûr que pendant un espace de temps considérable, l'achat d'un engrais artificiel quelconque équivaldra à l'entretien d'un troupeau d'animaux domestiques? Nous connaissons un cas où la chose a été tentée: une certaine terre, située près d'une ville, avait été dépourvillée annuellement de la paille qu'elle avait produite, et il y avait été appliqué assez abondamment des engrais artificiels et achetés; mais il en résulta une diminution de fertilité, à laquelle il fut remédié promptement par l'emploi de fumier d'étables. Nous connaissons aussi un exemple qui fournit la preuve la plus évidente de la liaison qu'il y a entre les animaux entretenus et les grains ou végétaux produits, et il se trouve sur la terre de M. Hutton, de Sowber Hill, près de Northalberton, qui a pris entre ses mains, depuis un nombre d'années, des fermes maigres et usées, à mesure que ses tenanciers les abandonnaient, jusqu'à ce qu'il en eût quinze cents acres, ou davantage, quantité considérable pour le district, et y a suivi le plan de faire bouillir à la vapeur de la graine de lin et du gruau, et d'y mêler de la paille coupée, etc., et de se mettre ainsi en état d'entretenir un grand nombre d'animaux. Il a ainsi rendu la fertilité à des sols pauvres, épuisés, et a mis le tout en état d'être cultivé comme un jardin, outre l'avantage de pouvoir élever de jeunes bêtes de Durham de première qualité.

Il a pour habitude de ne point faire un secret de sa manière d'agir; d'année en année, il réunit chez lui un grand nombre de ses voisins et des fermiers les plus diligents de différentes localités, auxquels il explique tous ses procédés, et qu'il invite à faire des observations sur ses plans, leur donnant en même tous les renseignements ou avis qu'ils peuvent désirer. Un parti de 29 agriculteurs de cette classe a inspecté ses opérations de ferme, dernièrement, et a été témoin de l'état de propreté et de santé et de l'excellente condition de cinquante jeunes bœufs à courtes cornes engraisés pour le marché, et de l'embonpoint des animaux nourris à la paille dans ses basses-cours, (il y en a de moins bons qui se vendent pour gras). L'état de santé de ses chevaux de trait prouve la valeur du composé de graine de lin, dont ils ont une portion une fois par jour, ainsi que les bêtes à cornes à l'engrais, tandis que les animaux gras en ont autant qu'ils en peuvent en manger. Ce qui suit est la formule, ou le compte-rendu de son mode d'entretien,

et l'on verra qu'à cette saison, où tout se vend cher, le coût ne va pas à plus de six schelins par semaine. Nous croyons que le fait mérite bien d'être publié, et comme il ne voit aucun inconvénient à ce que ses plans soient connus généralement, nous sommes certain qu'il ne trouvera pas mauvais que nous les fassions connaître à nos lecteurs.

*Coût de l'entretien d'une bête à cornes pendant une semaine.*

18 Avril, 1854.	s. d.
26 lbs. de farine délayée à 1d. la lb.	2 2
13 lbs. de graine de lin, à 1½d. la lb.	1 7½
Navets (de 70 à 80 lbs. par jour).	1 6
Charbon,.....	0 1½
Soin pour chaque bête,.....	0 7
	-----
	6 0

La nourriture donnée aux chevaux de trait est 1 lb. de graine de lin, et 3 lbs. de farine délayée, à midi, au coût de 4½d par jour.

Peut-être que la valeur de cet entretien pour déterminer la digestion d'alimens nourrissants, à une heure du jour où il est si important que le procédé ait lieu aussi promptement que possible, pourrait être calculée, et la belle apparence de la peau de ces chevaux faisait voir qu'il était convenable à leur économie animale.

Nous ne pouvons nous empêcher de penser que cette manière d'économiser les récoltes de racines, et de nourrir ainsi le plus grand nombre d'animaux, avec la plus petite quantité de récoltes vertes, en employant toute la paille le plus soigneusement possible et de la manière la plus propre à la convertir en engrais, serait très avantageuse à celui qui cultive des terres argileuses. Comment, demande-t-il, se procurer beaucoup d'engrais avec une petite quantité de racines, ou comment entretenir un nombre d'animaux suffisant pour que l'engrais nécessaire soit fait par ceux qui sont à l'étable? Ce plan semble résoudre la question, et depuis qu'il a été mis en usage par M. Marshall, M. Hutton l'a toujours suivi, entretenant ou engraisant, à ce que nous croyons, environ cent bêtes par année. La petite quantité de racines par jour, en prenant le minimum de 70 lbs., ne se monterait, en vingt semaines, qu'à environ quatre tonneaux et demi, trouvant ainsi toutes les racines nécessaires pour l'entretien de quatre bêtes à cornes, sur un acre d'une récolte de vingt tonneaux par acre.

Nous avons pris l'extrême, quant au temps, car il y a peut-être peu de fermiers qui voulaient tenir des animaux à l'engrais si longtems; mais nous ne pouvons nous empêcher d'observer aussi que quand on peut former un stone de 14 lbs. de bœuf, ou environ, par semaine, à 7s. 9d. st. le stone, il y a ample profit: il y aurait encore du profit s'il était ajouté à l'animal à l'engrais un poids bien moins considérable que celui-là; mais quand même on ne serait pas remboursé directement, en argent, de tout ce qu'il en coûte pour engraisser des animaux, on le

serait sans doute par l'engrais précieux pour la terre qu'on obtiendrait.

Les plans de M. Hutton offrent une autre suggestion concernant l'entretien des animaux : tandis que vous trouvez tous les animaux couchés, ou reposant tranquillement, en attendant l'heure de leur portion d'aliments, vous les voyez tous tenus scrupuleusement nets. D'un bout à l'autre, on ne pourrait pas découvrir sur leur peau la moindre tache de fumier, ou autre saleté, et cela provient en partie de la consistance uniforme de leur fumier, due à ce mode d'entretien, et qui n'est donnée peut-être par aucun autre ; et en partie du grand soin qu'on a d'enlever de leur corps toute particule de saleté, et de leur donner une litière convenable. Le bien-être et la tranquillité contribuent aussi, à un haut degré, à leur propreté ; et quoiqu'il ne soit pas de règle de les étriller, leur peau est tenue nette, saine et souple, par la friction d'une espèce de fouet de paille qu'on leur applique de temps à autre. Il y a six à huit ans, si nous nous en rappelons bien, que M. Hutton a adopté ce plan.— *Mark Lane Express*

#### POINTS REQUIS DANS LES OISEAUX DE BASSE-COUR POUR LA PROPAGATION.

Il faut beaucoup de jugement pour propager toutes les espèces d'animaux en vue de leur amélioration ; cependant, un pur hasard peut souvent favoriser nos desseins, et avoir quelquefois un résultat plus favorable qu'une idée bien conçue, quoique ce soit quelquefois un hochepot.

Il y a dans tous les animaux certains points qui doivent être complètement développés dans leur conformation, pour leur donner une forme parfaite, une constitution forte et bien adaptée à la fin à laquelle l'espèce particulière est destinée ; et de là l'avantage de choisir pour propagation la forme la plus parfaite de chaque espèce respective, doit être aussi saine et vigoureuse ; et pour s'assurer une certaine sorte de progéniture, il est nécessaire de se servir pour propager de celles d'un caractère positif ; toutes ces règles sont aussi applicables à la volaille qu'à une espèce quelconque d'animaux domestiques.

L'éleveur doit d'abord tâcher d'acquiescer les connaissances nécessaires, afin de pouvoir choisir ses animaux avec jugement, quant à leur valeur réelle.

En appelant l'attention sur les qualités requises chez les oiseaux (au moyen desquels on veut propager), j'exposerai les points que je regarde comme assez importants pour y adhérer strictement dans tous mes choix faits pour propager, et comme absolument nécessaires pour obtenir des oiseaux de première classe de toute race.

Les variétés asiatiques sont sujettes à être trop hautes sur jambes, en conséquence d'un manque de jugement dans la propagation : plusieurs éleveurs ont eu trop en vue une grande hauteur, et je suis surpris de voir qu'on attache tant d'importance à ce

point, même à cette heure, que l'on peut faire aisément des choix convenables. On doit toujours choisir les oiseaux les mieux proportionnés et les plus parfaits, quant à la forme, à ceux de grande taille, quand ils sont inférieurs aux premiers dans les points les plus essentiels. J'ai maintenant dans mes basses-cours de ces oiseaux dont les queues sont dans la neige, lorsqu'ils marchent, des rainures d'un pouce de profondeur. Les coqs n'ont pas les jambes trop longues à proportion de leur corps.

S'il existe inévitablement quelque imperfection chez le père ou la mère, mon expérience m'a prouvé qu'elle doit se trouver chez les poules. Elles ont la plus grande influence sur la taille de la progéniture, mais elles l'imprégnent des marques caractéristiques du mâle.

Il est nécessaire qu'un coq destiné à propager ait la tête longue, des yeux à la pointe du bec, et ce dernier fort et pesant, ce qui apparaît de bonne heure ; les yeux grands et pleins. Un coq court, à tête ronde, est un oiseau lourd et sans vivacité, comme le hibou, son prototype, quant à ce trait. Il doit avoir le cou épais et roide, l'estomac profond, plein et saillant. Les cuisses doivent être un peu longues, mais charnues point qui ne doit pas être perdu de vue ; les jambes ou pattes de bonne grandeur, mais (ce qui est très important,) courtes, supportant le corps perpendiculairement, et sans faute éloignées l'une de l'autre. Je regarde la forme et la position des jambes comme étant un des points les plus importants à observer. Si un oiseau n'est pas formé convenablement sous ce rapport, il ne l'est pas, généralement parlant, sous les autres. Je n'en ai jamais vu un avoir des jambes convenables, sans que sa forme générale y corresponde. Quand elles sont de dimensions convenables, elles soutiennent le corps droit, lui donnent de la symétrie, de la majesté et de l'activité. Un oiseau à pattes longues aura généralement mauvaise mine, une allure gauche et une démarche pesante, et il déchirera horriblement les dos des poules. Il doit être large et plat entre les têtes des ailes, avoir le dos court, et paraissant un peu abaissé, en conséquence de l'élevation de la queue. Un dos long et bossu est fréquemment le lot d'une "créature" longue et fluette, ayant l'estomac petit et mal emplumé, ne possédant aucune valeur, si ce n'est pour faire du bouillon homœopathique, et ayant à peine assez de vitalité pour s'empêcher de mourir, et dont la mort serait plutôt un bien qu'un mal pour le propriétaire, à moins qu'il n'eût pu s'en procurer un meilleur, ou que son harem ne fût composé que des poules les plus parfaitement formées. Son chant doit être fort et perçant ; ce qui est la preuve de poumons complètement développés, et l'indice certain d'une forte vitalité. Sans une poitrine large et spacieuse, ni homme, ni animal, ni oiseau, ne possède une forte constitution, ou n'engendrera promptement. La couleur est une affaire de

fantaisie, quoique les oiseaux à plumage sombre soient regardés comme les plus vigoureux. Cependant, le plumage doit être décidé et brillant. Les poules doivent posséder les mêmes particularités de conformation que les coqs, et si les éleveurs font attention aux qualités mentionnées ci-dessus, et croisent annuellement, ils peuvent s'attendre à avoir des oiseaux de choix, possédant force, largeur et profondeur de carcasse, bonne constitution, abondance de chair, à allure ferme, faciles à engraisser, et des qualités les plus profitables.— *Farmer's Companion*.

#### EXPOSITION DE VOLAILLE DE LA CAPITALE.

La seconde exposition annuelle de la grande Société de la Volaille, de la Capitale, a été ouverte au public, mardi dernier, au bazar de Baker-street. Il y avait un grand concours de connaisseurs en fait de volaille, d'amateurs, et d'autres individus attirés par des motifs de curiosité. On dit que l'exposition a été la plus belle qu'il y ait jamais eu dans ce pays, et qu'elle a surpassé la grande exposition de Birmingham, où il a été donné des prix énormes pour des poules Brahma-Poutras et Cochinchinoises. Mardi, de bonne heure, sa majesté a envoyé acheter un lot de poules à collet doré de Bantam, (no. 973, classe 51), exposé par M. W. Spurey, de Market-street, Dunstable : le prix payé a été de £10. Son altesse royale, le prince Albert, a aussi fait l'achat du coq de Dorking exposé par M. F. W. Fisher Hobbs, de Boxted-Lodge, Colchester. Le prince a lui-même exposé un lot de poules de la Cochinchine, qui ont été achetées par M. Sparham, au prix fixé de £25. Il n'a pas été accordé de prix pour ce lot, mais les juges-experts en ont fait un grand éloge. Plusieurs personnes regardaient les oiseaux du prince comme les meilleurs de la collection. Les ventes effectuées, durant la journée de mardi, ont réalisé plus de £160. L'exposition est demeurée ouverte jusqu'à vendredi soir, qu'elle s'est terminée. Pris en total, le résultat a été très satisfaisant pour le comité et pour le public généralement.— *Journal de Londres*.

#### LA TOMATE, OU POMME D'AMOUR.

Il y a quelque chose de désagréable, pour ne pas dire de dégoûtant pour certaines personnes, dans la saveur de cet excellent fruit. Il est néanmoins en usage, depuis longtemps, pour des fins culinaires, dans plusieurs pays de l'Europe, et depuis quelques années, il a été cultivé sur un plan étendu, et il est devenu en grande faveur dans ce pays. Le Dr. Bennett, professeur de quelque célébrité, regarde la tomate comme un article de nourriture inappréciable, et il lui attribue de très importantes propriétés médicinales. Il déclare :—

1. Que la tomate est un des plus puissants désobstruans de la matière médicale, et que dans toutes les affections du foie et autres

organes, pour lesquelles le calomel est prescrit, elle est probablement le remède le plus efficace et le moins malfaisant connu dans la médecine.

2. Qu'on en obtiendra un extrait chimique qui remplacera entièrement le calomel, pour la guérison des maladies pour lesquelles il est employé.

3. Qu'il a traité avec succès une diarrhée sérieuse avec cet article.

4. Que quand elle est employée comme aliment, elle est presque un remède souverain pour la dyspepsie ou l'indigestion.

5. Que les personnes qui passent de l'est ou du nord au sud ou à l'ouest, ne devraient pas manquer d'en faire usage comme d'un aliment, attendu qu'alors elle les garantirait du danger dont sont accompagnées les violentes attaques bilieuses auxquelles sont sujettes les personnes non-acclimatées.

6. Que dans le cours ordinaire de la vie, on devrait faire usage de la tomate, soit crue, soit cuite, soit en forme de marinade, aux repas, attendu que c'est un article précieux dans la matière alimentaire.

Le professeur Rafinesque, de France, dit: "Elle est partout regardée comme un légume très sain, et comme un article inappréciable de nourriture."

Dunglison dit: "On peut la regarder comme un des alimens les plus sains et les plus précieux du règne végétal."

Un correspondant du *Farmer's Register* dit: "Elle a été essayée par différents individus avec un succès décidé: ils étaient affligés d'une toux chronique, dont la cause première était, à ce qu'on supposait, dans un cas, une maladie du foie, et dans un autre, une maladie des poumons. Elle adoucit, et quelquefois arrête entièrement un accès de toux."

Le mode le plus ordinaire de préparer ce fruit pour l'usage journalier, est de le couper en tranches, et de l'assaisonner avec du sel, du poivre et du vinaigre, comme on fait des concombrés.

Pour étuver les tomates, cueillez-les mûres sur la plante, et mettez-les dans un pot sur le poêle ou sur le feu, et sans eau. Étuvez-les lentement, et ensuite mettez-y un petit morceau de bon beurre, et mangez-les, comme vous mangez une compote aux pommes. Quelques-uns y ajoutent un peu de pain émié fin, ou une couple de biscotins (*crackers*) bien écrasés.

La tomate est un fruit très facile à produire. Si la graine est semée en mai, dans une bonne terre grasse et chaude, avec suffisamment de vieux fumier pourri, il y aura rarement danger que la récolte manque. Quand les céps ou bourgeons commencent à feuiller, il faut les pourvoir d'un treillis ou de piquets fixés dans le sol, pour empêcher que les fruits ne soient gâtés ou salis, en venant en contact avec la boue.

TOWNSHIPS DE L'EST.

Nous apprenons avec beaucoup de satisfaction, de notre confrère de la *Minerve*,

qu'il y a quelques jours, le gouvernement, à la demande de T. Boutilier, écrl., Inspecteur des agences des terres et forêts de la couronne, a émané un mandat pour la somme de £10,000 à être employée à ouvrir des chemins dans les Townships de l'Est du Bas-Canada.

L'hon. M. Morin a résolu de n'omettre aucun moyen de favoriser la colonisation des townships. Il a fait faire, l'année dernière, plusieurs explorations, et nous apprenons que l'ouvrage doit être continué, cette année. Grâce à la vigilance de M. Morin, et à la coopération active et intelligente qu'il a obtenue dernièrement, on a acquis des renseignements importants concernant la qualité de la terre dans différentes parties des townships. Dans le cours de juin, ces travaux seront repris et en pleine activité.

Ce sera pour les Canadiens une occasion favorable pour aller voir et examiner les terres contiguës aux différentes lignes de chemins qu'on se propose d'ouvrir. On espère que MM. les curés induiront ceux de leurs paroissiens qui seraient disposés à passer sur d'autres terres, à porter leurs pas dans la direction de ces terres nouvelles. Si l'on fait attention à la hausse rapide du prix des propriétés foncières, dans cette province, en conséquence de l'immensité des travaux publics maintenant en progrès, on comprendra que les terres que les colons peuvent maintenant avoir du gouvernement pour 1s. 6d. ou 3s. 6d., l'arpent, vaudront, dans quelques années, autant de piastres qu'elles coûtent de sous présentement. C'est à ceux qui sont en état de comprendre et de prévoir l'avenir à aviser ceux qui sont moins clairvoyants qu'eux. On peut compter avec confiance sur les bons offices des membres du clergé, à cet égard, comme on a pu faire à plusieurs autres. On se rappellera que dans le district de Québec, c'est le clergé qui s'est mis à la tête de la colonisation et c'est encore le clergé qui a offert de diriger gratuitement les travaux que le gouvernement désire faire commencer dans les townships. Tant dans notre district que dans celui des Trois-Rivières, les membres du clergé ont mis en train le mouvement en faveur de l'émigration aux townships. L'organisation du département des terres et forêts est maintenant sur un excellent pied; et les plus exigeants ne pourraient manquer d'être satisfaits des travaux qui sont sur le point d'être entrepris pour ouvrir les townships à la culture.—*Pilot*.

ALIMENS CUITS.—Les *Shakers* de Lebanon, N. Y., parlent ainsi dans le *Patent Office Report*:

"Une expérience de plus de trente ans nous porte à estimer le grain moulu à un tiers de plus que le grain entier, pour la nourriture des animaux; et particulièrement pour l'engraissement des cochons; de là la coutume de notre société, depuis plus d'un quart de siècle; de moudre toute notre viande. La même expérience nous a induits

à mettre une plus haute valeur aux alimens cuits qu'aux alimens crus et pour engraisser des animaux, surtout des porcs, nous regardons trois minots d'alimens cuits comme équivalant à quatre minots d'alimens crus. Jusqu'à ces trois ou quatre dernières années, notre société à engraisé annuellement, pendant trente ans, des porcs formant un poids de 40,000 à 50,000lbs., sans parler du saindoux ni des débris gras; et c'est notre pratique constante de faire bouillir les mets, et pour cela nous nous servons de six ou sept chaudières à potasse." Les savans disent la même chose depuis des années: ici, l'on a le témoignage d'hommes pratiques qui n'ont pas la prétention d'être des savans: de cette manière, la vraie science et la pratique sont toujours d'accord; c'est une seule et même chose sous des formes différentes. La nouvelle lune n'est pas moins une lune, quoique l'on n'en voie que les cornes, ou le croissant.

COMMENT ON NOURRIT LES VACHES EN ANGLETERRE.

Le *London Agricultural Gazette* donne les particularités intéressantes qui suivent sur la manière de nourrir les vaches laitières, à un grand établissement dans *Camden-Town*: A cinq heures et demie du matin, on donne à chaque vache un demi-minot de grain de brasserie. Après six, elles ont 4 lbs. de foin; à 9, on leur donne 3 lbs. de tourteau de lin; après ceci, un autre demi-minot de grain. Elles sont ensuite mises dehors, deux à la fois, pour quelques minutes: elles rentrent ensuite et reposent sur une litière fraîche jusque dans l'après-midi. Elles reçoivent alors 30 lbs. de betteraves champêtres, chacune, et le soir, encore quatre ou cinq lbs. de foin. Avec cette nourriture, quelques-unes des vaches donnent de 16 à 20 pintes de lait par jour, quoique la quantité moyenne que donne chaque vache, durant l'année, n'excède pas beaucoup dix pintes par jour, et les bonnes laitières sont dépourvues de chair, pour ainsi dire, avec la même nourriture qui fait le bœuf de Noël de vaches taries à côté d'elles. Si nous voulons élever des aumailles comme on en en Angleterre, on possède des laitières semblables, nous devons les nourrir comme on fait en Angleterre.—*Farmer's Companion*.

MARCHÉS DE MONTRÉAL.

Foin, de 12 à \$13 les 100 bottes.  
Paille, de 9 à \$10 do.  
Bœuf, 6 à \$8 les 100lbs.  
Porc, de 8 à \$9.  
Mouton; de 3 à \$7, la carcasse.  
Veau, de 3 \$7, do.  
Froment, de 9s à 9s 3d, le minot.  
Maïs; de 3s 9d à 4s le 56 lbs.  
Seigle, point.  
Orge, 4s le minot, rare.  
Avoine, de 2s. 9d à 3s, le minot.  
Pois, 6s 3d, do.  
Sarrasin, 5s.



Substances Animales employées dans les Arts ou les Manufactures.

14. Meilleure collection de Fourrures ou Pelletteries Indigènes (non manufacturées)	1 0 0
2c do	0 10 0
15. Meilleur échantillon de Cuir à Semelles	0 10 0
2c do	0 5 0
16. Meilleur échantillon de Cuir à Empeignes	0 10 0
2c do	0 5 0
17. Les 6 meilleures Peaux de Veau, passées	0 10 0
18. Les six meilleures Peaux de Mouton ou d'Agneau, passées	0 10 0
19. Meilleur échantillon de Cuir à Patentes	0 10 0
2c do	0 5 0
20. Meilleur échantillon de Cuir à Harnois	0 10 0
21. Meilleur do à dessus de Carosse	0 0 0
22. Meilleur do de Peau de Chevreuil, passée	0 10 0
2c do	0 5 0
23. Meilleur échantillon de Cuir de Marsouin	0 10 0
24. Meilleur échantillon de Peau de Lièvre ou de Lapin rase, propre à la manufacture des Chapeaux	0 10 0
2c do	0 5 0
25. Meilleure collection de Plumes conditionnées pour Lits, &c.	0 5 0
26. Meilleure collection de Plumes pour faire des Fleurs Artificielles	0 5 0
27. Meilleure collection de Cornes, Ongles ou autres Substances Animales, utilisables dans les Manufactures, &c.	0 15 0
2c do	0 10 0
3c do (ou meilleur échantillon simple)	0 5 0

CLASSE II.

Mécanisme, Instrumens et Outils, pour Manufactures, Arts ou autres fins industrielles, (à l'exclusion des Instrumens d'Agriculture et d'Horticulture.)

Mécanisme et Engins propres à épargner le travail; Outils et Instrumens à engins pour manufactures.

SECTION.

1. Meilleur Engin à Vapeur Portatif, (oscillant ou tournant)	5 0 0
2c do (par un autre fabricant, si c'est sur le même principe)	2 10 0
2. Meilleure Machine à puissance de Cheval, (ou modèle mobile ou opérant de la même)	1 10 0
2c do	0 15 0
3. Meilleur Modèle opérant, d'une Roue de Puits, ou autre Engin à puissance de Cheval,	1 10 0
2c do	0 15 0
4. Meilleur Modèle opérant d'un Moulin à Vent	1 0 0
2c do	0 10 5
5. Meilleure Machine à Tailler la Pierre, (ou modèle opérant de la même)	1 5 0
2c do	5 10 0
6. Meilleure Machine à Scier ou Equarrir le Bois de Charpente (ou modèle opérant)	1 5 0
7. Meilleure Plane, Bouvets à Rainure et à Languette, (ou modèle opérant)	1 5 0
8. Meilleure Machine à Tailler les Douves, ou à faire d'autres ouvrages de Tonnelerie	1 5 0
9. Meilleure Machine à Coudre,	1 5 0
2c do	0 10 0
10. Meilleur Marteau à Vapeur	1 0 0
11. Meilleur Métier de Tisserand à Mécanisme, (ou modèle opérant, de la moitié du même)	2 10 0
12. Meilleur Métier Manuel	1 0 0
13. Meilleur Rouet	0 10 0

14. Meilleures Forge et Fournaise Portatives,	1 0 0
15. Meilleurs Soufflets de Forgeron	0 10 0
16. Meilleur Tour (10 quant au perfectionnement de la construction, 20 quant à la main-d'œuvre)	1 0 0
2c do	0 10 0
17. Meilleur Support Coulant,	0 10 0
18. Meilleur Universal Church	0 10 0
19. Meilleur Rayonneur (ou modèle opérant)	1 0 0
20. Meilleure Machine à Fabriquer des Tuiles Tuyaux, (ou modèle opérant.)	1 0 0

Instrumens Mathématiques et Chimiques, et appareil pour manufacture et autres fins industrielles, ou à l'usage des artistes.

21. Meilleure collection d'Appareils pour Manufactures	1 10 0
2c do	0 15 0
22. Meilleur Article Chimique, ou autre, seul, (ou jeu de tels articles,) pour Manufactures	0 10 0
2c do	0 5 0
23. Meilleur Jeu complet d'Appareils pour Travailler dans l'Electro-Métallurgie	1 5 0
2c do	0 15 0
24. Meilleur Article unique (ou jeu de tel article) pour Travailler dans l'Electro-Métallurgie	0 10 0
25. Meilleur Jeu complet d'Appareils (de manufacture Canadienne, à l'exception des Étais,) pour fins photographiques	1 5 0
26. Meilleur Article unique pour Fins Photographiques (considéré 10 quant à la nouveauté de la construction; 20 quant à la supériorité de la main-d'œuvre)	0 10 0
2c do	0 5 0

Outils Tranchants et Instrumens et Agrès d'Artisans.

27. Meilleure collection d'Outils Tranchants	1 16 0
2c do	0 15 0
3c do	0 10 0
28. Meilleur Jeu simple d'Outils de Charpentiers, Tonneliers, Tabletiers, Tourneurs, et autre métier distinct (pour chaque jeu)	1 0 0
2c do	0 10 0
29. Meilleure collection de Planes	0 10 0
30. Meilleur Jeu de Tarières	0 5 0
31. Les douze meilleures feuilles de Papier d'Eméri, Sablé et Glacé,	0 5 0
32. Le meilleur Appareil complet pour faire des Vis de Métal,	0 10 0
33. Le meilleur Jeu de Boîtes, &c., pour faire des Vis de Bois	0 10 0

CLASSE III.

Différentes Productions et Fabriques Industrielles.

Substances composées ou préparées Chimiquement, ou autrement, ou Matières employées dans les Manufactures ou les Arts.

SECTION.	
1. Meilleure collection d'Huiles Animales, ou Extraits, propres à être employées dans les Manufactures ou à d'autres usages Industriels	1 0 0
2c do	0 15 0
2. Meilleur échantillon unique do	0 10 0
3. Meilleur do de Savon Dur,	0 5 0

4. Meilleur do de Chandelles de Composition	0 5 0
5. Meilleur do de Suif	0 5 0
6. Meilleur do d'Empois	0 5 0
7. Meilleur do de Colle de Poisson, Glue, &c. (chaque sorte)	0 5 0

Inventions et Opérations de l'Ingénieur, de l'Architecte et de l'Entrepreneur, comprenant Modèles, Plans, Dessins et Descriptions des mêmes.

8. Meilleur Mode de Chauffer et Aérer les Bâtimens, (à part de toute particularité de construction dans l'appareil pour chauffer), avec Modèles ou Dessins et Descriptions	2 10 0
2c do	1 5 0
9. Meilleur Modèle d'Appareil de Dessin pour Bâtimens	1 5 0
2c do	0 10 0
10. Meilleur Modèle de Vaisseau Marchand ou autre Vaisseau à Vapeur pour la navigation en pleine mer,	1 5 0
2c do	0 10 0
11. Meilleur Modèle d'un Vaisseau à Vapeur destiné à naviguer sur les rivières	1 5 0
2c do	0 10 0
12. Meilleur Modèle d'un Vaisseau Marchand sous Voiles	1 5 0
2c do	0 10 0
3c do	0 5 0
13. Meilleur Plan d'Architecture Navale de quelque sorte que ce soit	1 0 0
2c do	0 10 0
3c do	0 5 0
14. Meilleur Plan, Élévation et Détails (avec estimation) d'une Maison de Ville	1 0 0
2c do	0 10 0
15. Meilleur do d'une Maison de Campagne	0 10 0
16. Meilleur Dessin d'Architecture Originale de quelque sorte que ce soit	1 0 0
2c do	0 10 0
3c do	0 5 0
17. Meilleur Dessin Géométrique (uni ou coloré) d'Ouvrage de Machiniste ou de Constructeur de Moulins	1 0 0
2c do	0 10 0
3c do	0 5 0
18. Meilleure Invention Originale, de quelque sorte que ce soit, adaptée au Génie, à l'Architecture et à la Construction	1 10 0
2c do	1 0 0
3c do	0 15 0
4c do	0 10 0
5c do	0 5 5
19. Meilleur Modèle ou Plan avec description, de Robinets à Soupape pour Tuyaux principaux d'Aqueducs	1 10 0
20. Meilleur Robinet commun pour Tuyaux Publics à Eau sous pression, pour Service Domestique	1 0 0
21. Meilleur échantillon de Portes, Fenêtres ou Jalousies faites par Mécanisme	1 5 0
2c do (non par le même Artisan)	0 15 0
22. Meilleur échantillon de Portes, Fenêtres ou Jalousies faites à la main	1 0 0
2c do	0 10 0
23. Meilleur Paquet de Bardaux sciés ou fendus	0 10 0
2c do	0 5 0
24. Meilleur échantillon d'Ouvrage en Fer Battu à employer comme Ornement en Architecture	1 10 0
2c do	0 15 0
25. Meilleur échantillon d'Ouvrage en Fer de Fonte à employer comme Ornement Architectonique	1 0 0
2c do	0 10 0



26. Meilleur échantillon de Sculpture en Pierre pour Ornement Architectonique, 2e do	1 5 0 0 10 0
27. Meilleur échantillon de Sculpture en Bois pour Ornement Architectonique, 2e do	1 5 0 0 10 0
28. Meilleur échantillon de Peinture sur Verre pour fins Architectoniques, 2e do	1 5 0 0 10 0
29. Meilleur assortiment de Vitres.	1 0 0
30. Meilleur assortiment de Poterie d'Ornement (ou Terra Cotta), pour fins Architectoniques, 2e do	1 0 0 0 10 0
31. Meilleur échantillon de Tuyaux d'Egout ou Aqueduc	1 5 0
32. Meilleur échantillon de Tuiles au Briques à Egout.	1 0 0
33. Meilleur échantillon de Tuiles ou Briques à Planchers	0 15 0
34. Meilleur échantillon de Briques de Construction, 2e do	1 5 0 0 10 0
35. Les 12 meilleurs échantillons d'Ardoises Régulaires	1 0 0
36. Meilleur Appareil à Gaz Portatif	1 5 0
37. Meilleur Bec (Burner) de Gaz (considéré seulement quant à la particularité de la construction)	0 10 0

Machines et Inventions, ou Modèles d'icelles pour usage direct.

38. Meilleur Modèle d'un Engin de Locomotive,	10 0
39. Meilleur do Char de Chemin de Fer, 2e do	1 0 0 0 10 0
40. Meilleure Voiture à Roues pour 2 Chevaux, 2e do	1 10 0 1 0 0
41. Meilleure do do pour un Cheval, 2e do	1 5 0 0 15 0
42. Meilleure do à 2 Roues, 2e do	1 0 0 0 10 0
43. Meilleur Forté-Piano, 2e do	1 10 0 0 15 0
44. Meilleur Instrument de Musique de toute autre sorte, 2e do	1 0 0 0 10 0
45. Meilleures Ballances de Plate-forme pour Fardeaux Pesants	1 5 0
46. Meilleur Comptoir, 2e do	1 0 0 0 10 0
47. Meilleure Laveuse	0 10 0
48. Meilleure Pompe à Incendie	2 10 0
49. Meilleure do Portative	1 10 0
50. Meilleur Modèle d'Escapou ou Soupape à Feu	1 5 0

Manufactures en Métal et Ferronnerie Générale.

51. Meilleur Poêle de Salon, ou autre, ou Modèle, s'il est original, 2e do	1 0 0 0 10 0
52. Meilleur Poêle de Cuisine avec Ustensiles, 2e do	1 5 0 0 15 0
53. Meilleure collection de Modèles en Fer de Fonte, 2e do	1 0 0 0 10 0
54. Meilleure Grille à Charbon de Terre, 2e do	1 0 0 0 10 0
55. Meilleure Couchette en Fer, 2e do	1 0 0 0 10 0
56. Meilleur échantillon de Meuble de Fer, do quelque sorte que ce soit, 2e do	1 0 0 0 10 0
57. Meilleur échantillon de Fonte d'Ornement	1 0 0
58. Do do en Fer Battu	1 5 5

59. Meilleur échantillon d'Ouvrage de Ferblantier, 2e do	1 0 0 0 10 0
60. Meilleur échantillon d'Ouvrage d'Ouvrier en Cuivre ou en Etain, 2e do	1 0 0 0 10 0
61. Meilleure Carabine ou Fusil de Chasse, 2e do	1 0 0 0 10 0
62. Meilleur Pistolet, ou autre Petite Arme	0 15 0
63. Meilleure collection de Clous Coupés, 2e do	0 10 0 0 5 0
64. Meilleure collection de Bêches ou Pelles, 2e do	1 0 0 0 10 0
65. Meilleur Coupe-feu en Fer, 2e do	1 0 0 0 10 0
67. Meilleur échantillon de Fer Marbré	1 0 0

Ouvrages en Métal Précieux, ou leurs Imitations, Bijouteries, Cachets, Gravures, &c., &c.

68. Meilleure collection d'Ouvrage d'Orfèvrerie, 2e do	1 10 0 0 15 0
69. Meilleur échantillon unique de do, 2e do	0 10 0 0 5 0
70. Meilleur échantillon d'Electro-placage ou Dorure	0 10 0
71. Meilleur échantillon d'Ouvrage de Lapidaire, 2e do	1 0 0 0 10 0
72. Meilleur échantillon de l'Art de Cisceler et Bosseler le Métal, 2e do	1 0 0 0 10 0
72½. Meilleur échantillon d'Ouvrage de Jouviller, 2e do	1 0 0 0 10 0
73. Meilleur échantillon d'Ouvrage d'Ornement en Cheveux, 2e do	0 10 0 0 5 0

Manufactures en Pierre, Ciment, &c.

74. Meilleur échantillon de Sculpture en Pierre (non encore spécifiée)	1 5 0
75. Meilleur échantillon d'Ouvrage en Marbre ou Pierre (simple ou uni)	1 0 0
76. Meilleur échantillon de Manufacture en Ardoise	0 10 0
77. Meilleur échantillon d'Ouvrage en Composition Cimentée à l'imitation de la Pierre	0 10 0

Manufactures de Verre et Poterie ou Fayence.

78. Meilleur échantillon de Manufacture de Verre (non encore spécifiée), 2e do	0 10 0 0 5 0
79. Meilleure collection de Poterie, 2e do	1 0 0 0 10 0
80. Meilleur article unique de Poterie d'Ornement	0 5 0
81. Meilleur article unique d'Ouvrage en Pierre, 2e do	0 10 0 0 5 0

Manufacture en Bois, &c., (comprenant ouvrages de Sculpteurs, Tabletiers, Charpentiers, Menuisiers et de Ferme; Cadres de Tableaux, &c., &c.)

82. Meilleur déploiement de Meubles de Ménage de Bois du pays, 2e do	2 10 0 1 5 0
83. Meilleur Article de Tableterie, (ceux ci-dessus non compris), 2e do, 3e do	1 0 0 0 10 0 0 5 0
84. Meilleur échantillon d'Ouvrage de Charpentier ou de Menuisier, 2e do	1 0 0 0 10 0

85. Meilleur échantillon d'Ouvrage au Tour en Bois, Ivoire, &c., 2e do, 3e do	1 0 0 0 10 0 0 5 0
86. Meilleur échantillon de Sculpture en Bois, d'Ornement, 2e do	1 0 0 0 10 0
87. Meilleure collection de Cadres de Tableaux, 2e do	1 0 0 0 5 0
88. Meilleur échantillon unique par un Expositeur différent,	0 5 0
89. Meilleur déploiement d'Ouvrages de Tonnelerie	1 0 0
90. Meilleur article unique de do	0 5 0

Manufactures de Foin, Paille, Gomme Arabique, et autres Substances Végétales non encore spécifiées.

91. Meilleur déploiement de Chapeaux de Paille ou de Foin, 2e do	1 0 0 0 15 0
92. Meilleur Article unique de Manufacture de Foin ou de Paille, 2e do	0 10 0 0 5 0
93. Meilleure Douzaine de Balais de Blé d'Inde	0 5 0
94. Meilleur déploiement de Souliers de Gomme Arabique, (India-Rubber)	0 10 0
95. Meilleur échantillon d'Etoffe de Gomme Arabique, ou autre fabrique, 2e do	1 0 0 0 10 0
96. Meilleur échantillon de manufacture de toute autre substance Végétale, non autrement spécifiée, 2e do, 3e do	0 15 0 0 10 0 0 5 0
97. Meilleur échantillon de Tabac Manufacturé, 2e do	0 15 0 0 5 0

Manufactures de Soie, Coton, Laine, Lin, Chanvre, &c., et aussi Fabrique Mixte.

98. Meilleur échantillon de Fabrique de Soie, 2e do	1 0 0 0 10 0
99. Meilleur échantillon de Coton fait dans une manufacture, 2e do	1 0 0 0 10 0
100. Meilleur échantillon de do fait dans la famille, 2e do	0 10 0 0 5 0
101. Meilleur échantillon de Coton fait par Machine, 2e do	1 0 0 0 10 0
102. Meilleur échantillon de Tricotage Manuel en Coton (uni), 2e do	1 0 0 0 10 0
103. Meilleure Pièce de Drap Large fait avec de la Laine Canadienne, 2e do	1 5 0 0 15 0
104. Meilleure Pièce d'Etoffe, de sorte quelconque, de do, 2e do	1 0 0 0 10 0
105. Meilleure do do (métier manuel), 2e do	0 10 0 0 15 0
106. Meilleure Pièce de Flanelle, de Fabrique, 2e do	1 0 0 0 15 0
107. Meilleure pièce de do, non de Fabrique ou Manufacture, 2e do	0 10 0 0 5 0
108. Meilleure Paire de Couvertures de Laine, de Manufacture, 3e do	1 5 0 0 15 0
109. Meilleur do do, non de manufacture ou fabrique, 2e do	0 10 0 0 5 0
110. Meilleur échantillon d'Etoffes de Laine Tricotées ou Tissues par Machine, do, 2e do	1 0 0 0 10 0

111. Meilleur échantillon d'Étoffe de Laine Triottée à la main, do	0 15 0
2e do	0 5 0
112. Meilleur échantillon de Toile	1 0 0
2e do	0 10 0
3e do	0 5 0
113. Meilleur dépliement de Cordage de Lin ou Chanvre (assorti)	1 5 0
2e do	0 15 0
114. Meilleur échantillon unique de Chanvre ou Lin Manufacturé	0 10 0
N.B.—Les échantillons ci-dessus doivent être de Chanvre ou Lin du crû du Canada seulement.	
115. Meilleur échantillon de Fabrique mixte de sorte quelconque	1 0 0
2e do	0 10 0
3e do	0 5 0

Manufactures en Cuirs, Pelleteries, Crin, Plumes, ou autres Substances Animales, non autrement spécifiées.

116. Meilleur Jeu de Harnois Doubles	1 5 0
2e do	0 15 0
117. Meilleur Jeu de Harnois Simples	1 0 0
2e do	0 10 0
118. Meilleures Selle et Bride,	1 0 0
2es do	0 10 0
119. Meilleure Selle de côté,	0 15 0
120. Meilleure collection de Fouets, ou Mèches de Fouet,	0 15 0
2e do	0 5 0
121. Meilleur échantillon de Valise ou Malle de Voyage	1 0 0
122. Meilleur échantillon de Mèche à Eau (de pas moins de 20 pieds)	1 0 0
123. Meilleur dépliement de Bottes et Souliers	1 10 0
2e do	0 15 0
124. Meilleur échantillon unique (ou paire) d'Ouvrage de Bottier	0 10 0
125. Meilleure Paire de Mocassins ou Souliers faits par Sauvages, (unis)	0 10 0
126. Meilleur échantillon de Manufacture indigène en Cuir	0 10 0
2e do	0 5 0
127. Meilleure collection de Pelleteries Manufacturées	1 5 0
2e do	0 15 0
128. Meilleur échantillon unique de do	0 10 5
2e do	0 5 0
129. Meilleur Chapeau de Castor, ou Imitation de Castor	0 10 0
2e do	0 5 0
130. Meilleure échantillon d'Ouvrage en Crin pour usage personnel	0 10 0
2e do	0 5 0
131. Meilleur échantillon d'Étoffe de Crin pour ameublement	0 10 0
132. Meilleur échantillon de Manufacture en Crin et Plumes pour usage domestique	0 10 0
2e do	0 5 0

Gravure ou Dessin sur Acier, Cuivre, Zinc, Pierre, Bois, &c., pour Imprimer, avec Impressions d'icelles

133. Meilleur échantillon de Gravure Artistique ou d'Ornement sur Cuivre ou autres Planches ou Plaques de Métal	1 5 0
2e do	0 15 0
134. Meilleur échantillon de Gravure en Lettre sur Cuivre ou autres Plaques Métalliques	1 0 0
2e do	0 10 0
135. Meilleur échantillon de Lithographie Artistique	1 0 0
2e do	0 10 0
136. Meilleur do d'Écriture Fleurie sur Pierre	0 10 0
2e do	0 5 0

137. Meilleur do de Gravure sur Bois	1 5 0
2e do	0 15 0
3e do	0 5 0

Papier, Papeterie, Caractères d'Imprimerie, Typographie, Reliure, &c.

138. Meilleur assortiment de Papier pour différents usages	1 5 0
2e do	0 15 0
139. Meilleur échantillon d'une seule sorte de Papier	0 10 0
2e do	0 5 0
140. Meilleur échantillon de Caractères faits par Mécanisme	0 10 0
141. Meilleur do do faits à la main	0 5 0
142. Meilleur échantillon d'Impression (unie)	0 10 0
2e do	0 5 0
143. Meilleur échantillon d'Impression sur Cuivre	0 10 0
2e do	0 5 0
144. Meilleur échantillon d'Impression d'Ornement	0 10 0
145. Meilleur échantillon d'Impression Lithographique	0 10 0
2e do	0 5 0
146. Meilleur échantillon de Reliure Ornée	1 0 0
146½. Meilleur échantillon de Reliure Commune	0 15 0
2e do	0 10 0

Broderie et autres Ouvrages à l'Aiguille d'Ornement ou de Fantaisie.

147. Meilleur échantillon de Broderie en Laine	1 0 0
2e do	0 10 0
3e do	0 5 0
148. Meilleur échantillon de Broderie en Soie	0 15 0
2e do	0 5 0
149. Meilleur échantillon de Broderie en Mousseline	0 10 0
2e do	0 5 0
150. Meilleur échantillon de Broderie en Piquans de Porc-épic, ou autre substance (non spécifiée)	0 15 0
2e do	0 10 0
3e do	0 5 0
151. Meilleur échantillon d'Ouvrage à Mailles	0 15 0
2e do	0 10 0
3e do	0 5 0
152. Meilleur échantillon de Tricotage	0 15 0
2e do	0 10 0
3e do	0 5 0
153. Meilleur échantillon de Tricotage de Fantaisie	0 15 0
2e do	0 10 0
3e do	0 5 0
154. Meilleure échantillon d'Ouvrage de Fantaisie en Ecorce	0 10 0
2e do	0 5 0
155. Meilleur échantillon d'Ouvrage en Grains de Chapelet	0 10 0
2e do	0 5 0
156. Meilleur échantillon d'Ouvrage de Fantaisie de sorte quelconque, non spécifié ci-dessus	0 15 0
2e do	0 10 0
3e do	0 5 0
157. Meilleur échantillon d'Ouvrage en Cire	1 0 0
2e do	0 10 0
3e do	0 5 0
158. Meilleur dépliement de Fleurs Artistiques (en Batiste, Papier, &c.)	0 10 0
2e do	0 5 0
159. Meilleur échantillon d'Ouvrage d'Ornement en Cuir	0 10 0
2e do	0 5 0

Articles Divers.

160. Meilleur Canot d'Ecorce avec Avirons	1 0 0
2e do	0 10 0
161. Meilleure Paire de Raquettes	0 10 0
2e do	0 5 0
162. Meilleure collection de Quadrupèdes Empaillés, natifs du Canada	1 10 0
163. Meilleure collection d'Oiseaux do natifs du Canada	1 5 0
164. Meilleure collection d'Insectes Pré-servés, natifs du Canada	1 0 0
165. Meilleure collection d'Appareil de Pêche	1 0 0
166. Simple échantillon de do	0 10 0
2e do	0 5 0
167. Meilleure collection de Daguerrotypes	1 5 0
2e do	0 15 0
168. Meilleur échantillon unique de do	0 10 0
2e do	0 5 0
169. Meilleur Photographe sur Papier	1 0 0
2e do	0 10 0
170. Meilleur Photographe sur Verre ou autre matière	0 15 0
2e do	0 5 0
171. Meilleure collection d'Essences pour Toilette, &c.	0 10 0
172. Meilleur dépliement de Savon de Fantaisie	0 5 5

CLASSE IV.

Beaux Arts.

SECTION.

1. Meilleure Peinture Historique Originale, à l'Huile, sujet Canadien	2 10 0
2e do	1 5 0
2. Meilleur Paysage à l'Huile (d'après nature) sujet Canadien	2 0 0
2e do	1 0 0
3. Meilleure Peinture à l'Huile Originale d'Animaux groupés ou seuls	1 10 0
2e do	0 15 0
4. Meilleur Portrait à l'Huile (d'après nature)	2 0 0
2e do	1 0 0
5. Meilleure Peinture Originale à l'Huile de Fruits ou Fleurs	1 10 0
2e do	0 15 0
6. Meilleur Paysage en Détrempe, sujet Canadien	1 5 0
2e do	0 15 0
7. Meilleur Portrait en Miniature ou autre en Détrempe	1 0 0
2e do	0 10 0
8. Meilleure Peinture en Détrempe de quelque autre sujet que ce soit, (Original ou d'après nature)	1 0 0
2e do	0 10 0
3e do	0 5 0
9. Meilleur morceau de Sculpture (Statuary) (ou modèle) Original	2 10 0
2e do	1 5 0
10. Meilleure morceau de Sculpture (ou modèle) en haut ou bas Relief, Original	1 10 0
2e do	0 15 0
11. Meilleur échantillon de Bronze Artistique, ou autre Métal en Imitation du Bronze	2 0 0
2e do	1 0 0

CLASSE V.

PRODUITS DE L'HORTICULTURE.

Bouquets, Guirlandes, &c.

SECTION.

1. Pour les deux meilleurs Bouquets pour grands Vases, 1er prix	0 15 0
2e do	0 7 6
2e do	0 5 0



2. Les 3 meilleurs Bramah Poutra,	1	5	0
2es do	0	10	0
3es do	0	5	0
4es do Certificat de mérite			
3. Les 3 meilleurs de Changhai Jaunâtrés	1	5	0
2es do	0	10	0
3es do	0	5	0
4es do Certificat de mérite			
4. Les 3 meilleurs de Changhai, blancs,	1	5	0
2es do	0	10	0
3es do	0	5	0
4es do Certificat de mérite			
5. Les 3 meilleurs de Changhai, noirs,	1	5	0
2es do	0	10	0
3es do	0	5	0
4th do Certificat de mérite			
6. Les 3 meilleurs de Changhai, gris	1	5	0
2es do	0	15	0
3es do	0	5	0
4es do Certificat de mérite			
7. Les 3 meilleures Poules d'Espagne, noires,	1	5	0
2es do	0	10	0
3es do	0	5	0
4es do Certificat de mérite			
8. Les 3 meilleures de Dorking,	1	5	0
2es do	0	10	0
3es do	0	5	0
4es do Certificat de mérite			
9. Les 3 meilleures Poules Polonaises, dorées	0	15	0
2es do	0	5	0
3es do Certificat de mérite			
10. Les 3 meilleures Poules Polonaises, argentées,	0	15	0
2es do	0	5	0
3rd do Certificat de mérite			
11. Les 3 meilleures Poules Noires ou Blanches, de Pologne	0	15	0
2es do	0	5	0
3es do Certificat de mérite			
12. Les 3 meilleurs Coqs de Combat, (G.m.c)	0	15	0
2es do	0	5	0
3es do Certificat de mérite			
13. Les 3 meilleures Huppés ou Frisés (F.rizzlet)	0	10	0
2es do	0	5	0
3es do Certificat de mérite			
14. Les 3 meilleurs de Bantam	0	10	0
2es do	0	5	0
3es do Certificat de mérite			
15. Les 3 meilleurs de Bantam, noirs,	0	10	0
2es do	0	5	0
3es do Certificat de mérite			
16. Les 3 meilleurs de Bantam, blancs	0	10	0
2es do	0	5	0
3es do Certificat de mérite			
17. La meilleure collection, d'Oiseaux à Plumage varié	0	10	0
2es do	0	5	0
18. Meilleure collection d'Oiseaux de basse-cour, Canadiens	0	10	0
2es do	0	5	0

Canards.

19. La meilleure couple de Canards de Moscovie,	0	10	0
2e do	0	5	0
3e do Certificat de mérite			
20. Meilleure couple de Canards d'Aylesbury	0	10	0
2e do	0	5	0
3e do Certificat de mérite			
21. Meilleure couple de Canards communs	0	5	0
2e do	0	2	6

Oies.

22. Meilleure couple d'Oies de Bremen	0	10	0
2e do	0	5	0
22. Meilleure couple d'Oies de la Chine	0	10	0
2e do	0	5	0
24. Meilleure couple d'Oies de Toulouse	0	10	0
2e do	0	5	0

Dindons.

25. Meilleure couple de Dindons	0	10	0
2e do	0	5	0
26. Meilleure couple de Paons	0	10	0
2e do Certificat de mérite			
27. Meilleure couple de Poules de Guinée	0	5	0
2e do Certificat de mérite			

Pigeons.

28. La meilleure couple de Francolins (Pouters)	0	5	0
29. Meilleure couple de Messagers	0	5	0
30. Meilleure couple de Fantails	0	5	0
31. Meilleure couple de Pigeons Culbutants	0	5	0
32. Meilleure collection de Pigeons à plumage varié	0	5	0
2e do Certificat de mérite			
33. Meilleure collection de Lapins à Oreilles Pendues (Lop-eared)	0	5	0
2e do Certificat de mérite			
34. Le meilleur Parroquet	0	5	0
2e do Certificat de mérite			

Oiseaux Chantants.

35. La meilleure couple d'Oiseaux des Canaries, ou serins, de race longue,	0	10	0
2e do	0	5	0
3e do Certificat de mérite			
36. Le meilleur Serin Mâle,	0	5	0
2e do	0	2	6
3e do Certificat de mérite			
37. Meilleure couple de Serins verts	0	10	0
2e do	0	5	0
3e do Certificat de mérite			
38. Meilleure collection de Serins	0	5	0
2e do	0	2	6
3e do Certificat de mérite			
39. Meilleur Merle d'Angleterre,	0	10	0
2e do	0	5	0
3e do Certificat de mérite			
40. Meilleure Linotte	0	10	5
2e do	0	5	0
3e do Certificat de mérite			
41. Meilleure Grive	0	10	0
2e do	0	5	0
3e do Certificat de mérite			
42. Meilleur Chardonneret	0	10	0
2e do	0	5	0
3e do Certificat de mérite			
43. Meilleure Alouette	0	10	0
2e do	0	5	0
3e do Certificat de mérite			
44. Meilleur Chardonneret de race croisée	0	5	0
45. Meilleure Linotte de race croisée	0	5	0
46. Meilleure collection d'Oiseaux Canadiens	0	5	0
2e do Certificat de mérite			

PRIX SPÉCIAUX.

Prix de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique pour 1854.

Pour le meilleur Taureau n'ayant pas plus de 4 ans, possédé dans le Bas-Canada, et y devant être tenu pendant les 12 mois prochains 9 0 0

Pour les 12 meilleurs minots de Blé de Printems crû dans le Bas-Canada 12 10 0

Pour les 10 meilleurs do de Pois, do do 7 10 0

Pour les 10 meilleurs do d'Avoine do do 5 0 0

Les trois derniers prix ne doivent être adjugés qu'aux producteurs actuels du Blé, des Pois et de l'Avoine. Le grain doit être donné à l'Association et devenir sa propriété, pour distribution.

Le Baron de Longueuil offre un Prix Spécial pour le meilleur Taureau d'Hereford, d'âge quelconque, qui aura sailli les Vaches dans le Bas-Canada, pendant la présente saison 10 0 0

Les Entrées ou Inscriptions doivent être faites pour les Prix ci-dessus de la même manière que pour les Prix offerts par l'Association.

RÈGLEMENS GÉNÉRAUX.

1. Les membres de l'Association pourront exposer deux lots sans paiement d'entrée dans quelque section que ce soit.
2. Les membres paieront pour chaque lot au-delà de deux, dans une section, et ceux qui ne sont pas membres pour tous les lots, 1s 3d.
3. Il ne sera adjugé aucun prix, à moins que l'objet exposé ne soit considéré comme le méritant, quand même il serait le meilleur de sa sorte.
4. Des Prix Discretionnaires pourront être adjugés à d'autres articles, non spécifiés dans la Liste des Prix, si ces articles sont regardés comme étant dignes.
5. Il ne sera pas accordé plus d'un prix pour un article seul ou pour une collection d'articles.
6. Toutes les fois qu'il sera accordé un prix pour une "Collection" ou un "Déploiement" d'articles d'une espèce particulière, il ne sera pas permis au même expositeur de concourir pour un prix offert pour des articles uniques de la même sorte.

Volaille et Oiseaux Chantants.

1. Il pourra être accordé pour un bel échantillon lorsqu'il n'y aura pas de concurrence, un prix honorifique, à l'option du Comité Exécutif.
2. Il sera fourni des cages pour le déploiement d'Oiseaux pour montre ou pour vente.
3. Nul échantillon ou individu ne pourra obtenir deux prix.
4. La Société pourvoiera à leur nourriture.
5. Les Oiseaux de Basse-cour et les Oiseaux Chantants devront être sur le Terrain à 8 heures, le matin du Mercredi, 13. Les Experts commenceront leur inspection à 10 heures. La Cour sera ouverte au public à 1 heure.

Certificats d'Entrée ou Inscription.

1. Tous les lots doivent être intimés ou annoncés par un Certificat d'Entrée, adressé au Secrétaire de l'Association, Wm. Evans, éc., à Montréal, ou à J. R. Eckart, éc., Secrétaire du Comité Local, à Québec.
2. Toutes les Inscriptions doivent être complétées et transmises au Secrétaire, au plus tard, le Jeudi, 10 d'Août.
3. Nul Certificat d'Entrée ne sera reçu sans le paiement d'entrée.
4. Des Ordres d'Admission à la Cour d'Exposition seront donnés quand les Certificats d'Entrée auront été remis.

Placement et Jugement des Productions Industrielles.

1. Le Terrain de l'Exposition sera ouvert pour la réception des Produits de l'Industrie, le Lundi, 11 de Septembre, et tous les articles devront être placés, le Mardi, 12, à midi. Nul article ne sera reçu sans un Ordre d'Admission, et les différents articles devront être placés dans leurs sections respectives, conformément à leur classification dans la Liste des Prix.
2. Un espace séparé sera réservé pour les Concurrents qui voudront exposer une collection générale: il sera exigé un petit paiement, à proportion du terrain requis, dont l'étendue devra être intimée au Secrétaire, le 10 Août, au plus tard. Nul expositeur n'aura droit à ce privilège, s'il n'est pas concurrent.
3. Les Juges-Experts commenceront leur inspection le Mardi, 12 Septembre, à midi, et la reprendront le lendemain matin, à 7 heures.
4. La Cour sera ouverte au public à 1 heure, le Mercredi, 13.
5. Tous les articles entrés devront rester sur le Terrain jusqu'au Vendredi, 15.

N.B. Il sera adhéré strictement à ces Réglemens.  
Par ordre du Bureau,  
Wm. EVANS; Secrétaire.  
Montréal, 23 juin, 1854.

1854.

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE  
DU COMTÉ DE MONTRÉAL

OFFRE les Prix suivans pour les Récoltes suivantes :—

## CLASSE FRANÇAISE.

	£	s	d	£	s	d
Patates, 3 prix, -	2	0	0	1	15	0
Carottes, 3 prix, -	2	0	0	1	15	0
Betteraves, 3 prix, -	2	0	0	1	10	0
Navets, 3 prix, -	1	10	0	1	5	0
Blé-d'Inde, 3 prix, -	2	0	0	1	10	0
Féveroles, 3 prix, -	1	10	0	1	5	0

## RÈGLEMENS.

Il faudra un champ de cinq arpens au moins pour donner droit à un cultivateur de cette classe de concourir pour les Patates.

Un demi-arpent pour le Blé-d'Inde.

Un demi-arpent pour les Féveroles.

Un demi-arpent pour les Navets, les Carottes et les Betteraves, toutes ces racines cultivées en plein champ.

Il ne sera loisible à aucun individu de concourir, à moins qu'il ne soit membre de la Société.

Les personnes qui ont reçu ou recevront les Premiers Prix pour aucunes Semences ou Récoltes ci-dessus mentionnées, seront à l'avenir exclues de la Classe Française pour la Récolte ou Semence pour laquelle elles auront obtenu le Premier Prix, mais pourront entrer dans la Classe Anglaise.

Il ne sera pas donné de prix si la terre est infestée d'herbes nuisibles.

Les personnes auxquelles il sera adjugé des prix donneront à la Société un compte-rendu du système suivi pour la production des récoltes.

Les prix ne seront payés que lorsqu'il aura été répondu aux questions, et que la circulaire aura été renvoyée remplie, adressée au Secrétaire-Trésorier. Cette règle sera de rigueur.

Ceux qui voudront concourir devront en donner avis au Secrétaire-Trésorier, le, ou avant le 10 de Juillet prochain.

Par ordre,  
JAMES SMITH,  
Secrétaire-Trésorier.

1854.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU  
COMTÉ DE MONTRÉAL.

LES Souscripteurs aux fonds de cette Société sont avertis que DEUX LAUREAUX pure race Ayrshire (thorough bred Ayrshire) ont été importés, et que l'un est tenu à la Petite Côte, dans la Paroisse de Montréal, aux Etables de John Dods. Kenier, et l'autre dans la Paroisse de Lachine, aux Etables de James Powley Dawes, Ecr.

Chaque Membre de la Société pour l'année courante à le droit de requérir gratis, l'usage de l'un de ces deux Laureaux pour une Vache; mais il devra payer la somme de 3s 9d. pour chaque autre Vache.

Ceux qui ne sont pas Membres devront payer la somme de 5s pour chaque Vache.

Les Membres sont priés d'envoyer leur Carte de Membre, et d'envoyer aussi l'argent avec la seconde ou chaque autre Vache dans le cas ou plus d'une serait envoyée, parce que la somme ci-dessus sera strictement exigée d'avance.

Par ordre,  
JAMES SMITH, Secrétaire.

N. B.—Les Cultivateurs sont priés de se rappeler que les entrées pour concourir pour les récoltes doivent être faites le ou avant le 10 Juillet. Il y a 18 Prix dans chaque classe Française et Anglaise. Montréal, 1 Juillet, 1854.

IMPRESSION DANS LES DEUX  
LANGUES.

POUR les SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE, faites avec la plus grande expédition et aux prix les plus modérés.

H. RAMSAY.

Bureau du Journal du Cultivateur.



## NOTICE

EST par les présentes donné aux Censitaires des Seigneuries de Lauzon, Sillery, Notre-Dames-les-Anges, St.-Gabriel, Belair, Bataillon, Cap de la Magdeleine, Laproirie, et à ceux des Fiefs et Arrière-Fiefs appartenant à Sa Majesté, situés dans la Cité de Québec, la Ville des Trois-Rivières et leurs Banlieues ou dans aucune autre partie du Bas-Canada, que Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, désirant faciliter le changement de tenure dans ces Seigneuries et Fiefs, a ordonné, de l'avis de Son Conseil, que tout acquéreur qui, sous un mois de la date de son acquisition, demandera à commuer et commuera la tenure de la propriété acquise, conformément au Statut provincial de la 10 & 11 Vict. ch. 111, obtiendra la remise des Leds et Ventes dus sur son acquisition, pourvu qu'il paie comptant l'indemnité fixée par la loi, ou au moins vingt-cinq louis, si la propriété est située dans la Cité et Banlieue de Québec; et douze louis dix schellings, si elle est en dehors de ces localités, lorsque la dite indemnité excédera les dites sommes respectivement.

A. N. MORIN,

Commissaire des Terres de la Couronne.  
Département des Terres de la Couronne, } 6m  
Québec, 29 Mai, 1854. } 1 July

## AVIS AUX CULTIVATEURS.

L'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU du Comté de Montréal, assure dans tout le Bas-Canada, les propriétés des Cultivateurs à 5s. par £100, pour trois ans, &c.

S'adresser au bureau rue St. Sacrement à Montréal, aux Agents dans les Campagnes, ou aux Directeurs soussignés :—

Wm. Macdonald, Ecr., Président, à Lachine.  
B. H. LeMoine, " à Montréal.  
Edward Quin, " à la Longue Pointe.  
F. M. Valois, " à la Pointe Claire.  
John Dods, " à la Petite Côte.  
G. G. Gaucher, " à St. Genevieve.  
Frs Quenneville, " à St. Laurent.  
Jos. Laporte, " à la Pointe aux Trembles.

P. L. LE TOURNEUX,  
Secrétaire et Trésorier.

Montréal, 1 Juillet, 1854.

## COLUMBUS.

CE SUPERBE ETALON sera tenu pour le service des JUMENS, aux Ecuries du Soussigné, les LUNDI, MARDI, MERCREDI ET JEUDI, et à l'HOTEL de la TRAVERSE de LONGUEUIL, les VENDREDI et SAMEDI, de chaque semaine, durant la saison.

Il est âgé de quatre ans, et d'un beau poil noir de jais; il a 16 palmes de hauteur, et il pèse treize cent-cinquante livres.

Il a remporté le PREMIER PRIX à l'EXPOSITION du COMTE de MONTRÉAL, en 1852, et de nouveau, la même année, à l'EXPOSITION de DISTRICT; aussi le PREMIER PRIX dans la classe des Poulains de trois ans, à l'EXPOSITION PROVINCIALE tenue à Montréal, en septembre dernier, l'emportant sur plusieurs jeunes Chevaux du Haut-Canada.

PRIX—\$5 POUR LA SAISON.

Dans tous les cas, le paiement doit être fait d'avance, et le Cheval ne servira pas une seconde fois dans la quinzaine.

EDWARD QUIN.

Logue-Pointe, 1er Juin, 1854.

LA Société d'Agriculture No. 1 du COMTE de NICOLET, à l'EXHIBITION des ANIMAUX domestiques et de divers produits des FERMES et des MANUFACTURES, qui aura lieu à BEGANCOUR le 27 SEPTEMBRE prochain, et à l'Inspection sur les Champs, des Grains, Foins, Légumes, etc., qui aura lieu entre le 15 de Juillet et le 1er d'Aout prochains.

J. JUTRAS, Sec. Trés.  
Bégancour, 1 Juillet, 1854.

## A CEUX QUI ANNONCENT.

La grande circulation à laquelle le Journal du Cultivateur est parvenu, en fait un excellent médium, ou moyen de correspondre avec le public. Le taux pour annonces ou avertissemens, n'est que de six sous par ligne pour la 1ère insertion.

Bureau du Journal du Cultivateur,  
Rue Saint-François-Xavier, }

Livres d'Ecoles qui ont Obtenu  
des Prix.

Le Soussigné a obtenu des Diplômes, aux Expositions tenues à Hamilton et à Montréal, en 1853, pour la meilleure Collection de Livres d'Ecoles, imprimés et reliés en Canada, à l'usage des Ecoles Élémentaires et de Grammaire. Parmi ces livres se trouve

## La Série Nationale,

Imprimée avec de nouvelles Planches Stéréotypes, sur beau Papier, et reliée solidement. Ils sont page par page les mêmes que d'autres éditions en usage dans le Haut-Canada, et on a pris soin de les rendre semblables, à tous égards, aux échantillons produits à l'Exposition Provinciale.

## Curriculum Latinum.

La série de Classiques Latins a été imprimée en un format peu coûteux, de manière à pouvoir remplacer des livres coûteux importés. Elle se compose de Cornelius Nepos, Virgilius Georgica, Cicero de Amicitia, Cicero de Senectute, Ovidii Fasti, Cesar de Bello Gallico, Q. Curtius, Taciti Agricola, Horatii Carmina. On peut avoir ces livres séparément, ou par deux volumes, l'un en prose et l'autre en vers.

## Editions Canadiennes, à bon Marché.

Dictionnaire Anglais de Walker, Alphabet (Spelling Book) de Mavor, de Carpenter, de Webster et Catholique; grande et petite Grammaire de Murray; do. do. de Lennie; Arithmétique de Waikingshame, etc., etc.

## Nouveaux Livres d'Ecoles.

Histoire du Canada (en anglais) nouvelle édition, 2s. Histoire du Canada en français, tout récemment imprimée, 2s. Histoire Romaine, do, 2s. Histoire d'Angleterre, sous presse. Geography of Canada, do. Atlas de 30 sous, de Ramsay, 12 cartes à contour. Atlas de l'Ecriture, de Ramsay, 4s.

## Magasin en Gros de Papier.

Le Soussigné reçoit de grandes additions à son fonds anglais et étranger de Papier à Ecrire, à Dessiner et à Enveloppes, choisi par lui-même durant l'hiver, dans les marchés anglais, écossais et français. Il a aussi un ample assortiment de Livres de Comptes, de toutes grandeurs, et réglés Bibles, différents modes; livres d'Ecoles anglais, d'après Livres de Prières, etc.

HEW RAMSAY,

Rue St. François-Xavier.

Montréal, 28 avril 1854.

## IMPRESSION ET RELIURE.

Le Soussigné exécute avec propreté et diligence toutes sortes d'Impressions, telles que, Livres, Catalogues, Listes de Prix, Etiquettes pour Expositions d'Animaux, &c. Il Relie aussi, soit des Livres Imprimés, soit des Livres Blancs, tels que, Grands-Livres, Journaux, &c.

H. RAMSAY,

Bureau du Journal du Cultivateur, Montréal.